

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI, SITES ET/OU ESPACES A VALEUR REMARQUABLES

Identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU



*Auteur : Ville de Capesterre Belle-Eau / Service Urbanisme & Aménagement
(Cellule Aménagement)*

*Réalisé par :
Murielle SAINT-MARTIN TERMOSIRIS*

Avril 2018

SOMMAIRE

Page 3 - Bâtis et Autres Ouvrages A Valeur Patrimoniale

Page 4	- Fiche 1	: Ponts de la Rivière Pérou (Pont Albert Sarrault)
Page 5	- Fiche 2	: Kassaverie
Page 6	- Fiche 3	: Stade Municipal et sa Tribune
Page 7	- Fiche 4	: Ancienne usine Marquisat de Brinon
Page 8	- Fiche 5	: Pont de l'usine Marquisat
Page 9	- Fiche 6	: Hôtel de Ville
Page 10	- Fiche 7	: Presbytère
Page 11	- Fiche 8	: Eglise Saint-Hyacinthe
Page 12	- Fiche 9	: Salle Paroissiale
Page 13	- Fiche 10	: Croix de Mission Pastorale (1)
Page 14	- Fiche 11	: Croix de Mission Pastorale (2)
Page 15	- Fiche 12	: Marché aux Fruits et Légumes
Page 16	- Fiche 13	: Monument aux Morts
Page 17	- Fiche 14	: Cinéma Majestic
Page 18	- Fiche 15	: Ancienne Gendarmerie & Ancienne Ecole des Garçons
Page 19	- Fiche 16	: Ecole primaire Amédée Fengarol
Page 20	- Fiche 17	: Buste de Henry SIDAMBAROM
Page 21	- Fiche 18	: Mémorial des Engagés Indiens
Page 22	- Fiche 19	: Maison du Docteur PITAT
Page 23	- Fiche 20	: Maison PROCIDA
Page 24	- Fiche 21	: Temple Hindou
Page 25	- Fiche 22	: Ecole primaire Anatole Beuve
Page 26	- Fiche 23	: Piliers du Pont sainte-Catherine
Page 27	- Fiche 24	: Distillerie Longueteau et sa Maison de Maître
Page 28	- Fiche 25	: Pont du Carbet
Page 29	- Fiche 26	: Chapelle Saint Jean-Baptiste
Page 30	- Fiche 27	: Habitation Bois Debout, sa Maison Coloniale et ses vestiges
Page 31	- Fiche 28	: Ancienne Habitation-Sucrerie Les Mineurs
Page 32	- Fiche 29	: Ancienne Habitation Saint-Sauveur (Vestiges)

Page 33 – Espaces et Sites A Valeur Remarquable

Page 34	- Fiche 30	: Square Christophe Colomb
Page 35	- Fiche 31	: Plage de Roseau
Page 36	- Fiche 32	: Cimetière des Esclaves & Sous-Bois
Page 37	- Fiche 33	: Anse Saint-Sauveur (L'Anse)
Page 38	- Fiche 34	: Anse Fontaine & sa Cascade
Page 39	- Fiche 35	: Embouchure et Littoral du carbet
Page 40	- Fiche 36	: Embouchure de la Pointe de la Capesterre (ou Embouchure de la Rivière de la Capesterre et de la Rivière Pérou)
Page 41	- Fiche 37	: Chemin paysager littoral du Souffleur
Page 42	- Fiche 38	: Parc Paul Lacavé
Page 43	- Fiche 39	: Ravine Zabricot (ou Ravine Jean-Pierre)
Page 44	- Fiche 40	: Allée Dumanoir
Page 45	- Fiche 41	: Allée des Flamboyants
Page 46	- Fiche 42	: Avenue Paul Lacavé
Page 47	- Fiche 43	: Boulevard Maritime
Page 48	- Fiche 44	: Plage de Cayenne
Page 49	- Fiche 45	: Jardin de Cantamerle
Page 50	- Fiche 46	: Littoral de la Pointe de la Capesterre (ou Plages de la Madeleine & de Grand Bassin)
Page 51	- Fiche 47	: Roches gravées de l'embouchure de la Rivière Pérou
Page 52	- Fiche 48	: Roche gravée de la plage Tikaka
Page 53	- Fiche 49	: Roches gravées de la Rivière de Bananier
Page 54	- Fiche 50	: Polissoirs de la plage de Bananier
Page 55	- Fiche 51	: Figuier Maudit
Page 56	- Fiche 52	: Port de pêche de Sainte-Marie
Page 57	- Fiche 53	: Port de pêche de Bananier
Page 58	- Fiche 54	: Plage de Bananier (ou Plage du Port)
Page 59	- Fiche 55	: Plage de Salée
Page 60	- Fiche 56	: Vestiges de Chemin Pavé (1)
Page 61	- Fiche 57	: Vestiges de Chemin pavé (2)
Page 62	- Fiche 58	: Chutes du Carbet & Grand Etang

BATIS ET AUTRES OUVRAGES A VALEUR PATRIMONIALE



PONT DE LA RIVIERE PEROU Ou PONT ALBERT SARRAULT

Grand Rivière - Pérou

Lieu-dit : BOURG

Sup/Emp/Linéaire : 50 m env.

Réf. Cad. : Secteurs AM - AN

Type : Ouvrage public

Classement : Néant

Fiche n° 1

Propriétaire(s)

Conseil Régional

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Présence d'arcades en demi-lune positionnées de part et d'autre du pont et réalisées non pas comme ornements architecturaux mais bien afin de consolider l'ancien pont métallique construit au 19^{ème} siècle
- Ouvrage faisant partie des réalisations de l'architecte Ali TUR

Contraintes Environnementales

- PPR : Aléa inondation
- Accès : Aisé pour le piéton. Report de la circulation automobile régulière sur la nouvelle RN1
- Autre(s) : Traversée de cours d'eau à fort débit

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Elevé
Moyen
Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Ouvrage à réhabiliter et valoriser dans une optique fonctionnelle mais également culturelle, car véritable élément identitaire de la commune

Présentation du Site

Dans le courant du 18^e siècle, la route royale reliant Basse-Terre à Petit-Bourg se faisait par un pont en bois permettant le franchissement de la rivière Pérou et de la Grande Rivière de Capesterre. Celui-ci a été emporté par la crue post-cyclonique de 1825.

Plus tard ,dans la seconde moitié du 19^e siècle, le pont de Pérou est remplacé par un ouvrage en tôle pleine rivetée. Ce pont a été conforté par une structure en béton armée réalisée par l'architecte Ali Tur en 1931 reconnaissable à ses larges arceaux, à l'occasion de la fête du tricentenaire du rattachement de la Guadeloupe à la France.

Du fait des la mise en service de la voie de contournement du bourg de la commune, le pont de Pérou (également connu sous le nom pont Albert Sarrault) n'est plus utilisé aujourd'hui que par quelques piétons et deux roues, généralement les riverains du quartier d'Îlet Pérou se rendant au bourg.

Il est parfois emprunté, en tant qu'itinéraire de secours lors de manifestations empêchant la circulation routière sur la nouvelle voie.



KASSAVERIE

Rond-point de l'Îlet Pérou
Route Nationale 1

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise :

Réf. Cad. : AT 1364

Type : Construction légère

Classement : Néant

Fiche n° 2

Propriétaire(s)

Bâti : COMMUNE
Foncier : SIG
Gestion :
Association

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Site aménagé de maisonnettes de style traditionnel en bois, ventilé.
- Lieu authentique et exotique permettant de suivre toutes les étapes de la fabrication artisanale de la kassav. Il accueille un point de vente sur place où sont également proposés d'autres produits dérivés et associés

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé - Parking visiteurs
- Autre(s) :

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel/Gastronomique

Paysager

 Elevé
 Moyen
 Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Installations à rénover, améliorer et préserver car représentant un patrimoine identitaire pour la commune.
- Présente un véritable attrait touristique pour la commune

Présentation du Site

Tout juste située à l'entrée de ville nord du bourg de Capesterre Belle-Eau, un peu après le pont de l'Îlet Pérou, la kassaverie représente l'un des points de rencontre authentique, exotique (pour le visiteur) et convivial majeur de la commune.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la kassaverie est le résultat de la reconstruction totalement revisitée et la relocalisation de la kassaverie initiale. En effet, cette dernière située quasiment en contre-bas du pont de l'Îlet Pérou et invisible du visiteur a dû être détruite pour les besoins de la réalisation de la nouvelle RN1 contournant le bourg de la commune.

Aujourd'hui, sa nouvelle version est beaucoup plus moderne et accueillante de par son architecture et son caractère traditionnel.

Inaugurée dans les années 2008/2009, elle tient une place identitaire importante dans le ressenti collectif capesterrien. Elle est régulièrement le lieu d'organisation de manifestations, d'expositions, de rencontres-débats dans le cadre de journées d'animation.

Grâce à sa conception et à ses « animateurs » son caractère culturel, pédagogique et touristique en font une étape incontournable pour qui traverse la commune.



STADE MUNICIPAL ET SA TRIBUNE

Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 34.934 m²

Réf. Cad. : AO 18

Type : Equipement Public

Classement : Néant

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

Il s'agit en vérité d'un complexe sportif découvert qui compte en son sein 1 stade en gazon naturel pour la pratique du football, 1 piste d'athlétisme en revêtement synthétique de 400 m avec 1 rivière de steeple, 4 aires de saut ainsi que 4 aires de lancer, 1 tribune de 1500 places, 1 terrain de hand-ball, 1 de basket et enfin 1 de volley-ball.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Zone de parking à proximité (60 places)
- Autre(s) : Equipement situé en retrait de l'une des artères de circulation principale de la commune

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel/Sportif

Paysager

 Elevé
 Moyen
 Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Equipement public à forte valeur ajoutée nécessitant des travaux de rénovation et de mises aux normes

Présentation du Site

Situé en plein cœur du centre-bourg, le stade de Capesterre Belle-Eau est le tout 1^{er} stade construit sur le territoire guadeloupéen. Sa tribune est de style architectural post-moderne comme de nombreux ouvrages datant des années 1960 dans les Antilles Françaises.

Depuis sa mise en service (1945-1964), il a accueilli (et continue d'accueillir) nombre de rencontres sportives et manifestations culturelles participant de l'animation de la ville.

Son mur d'enceinte a fait l'objet d'un traitement artistique très réussi, sous forme de fresques sportives, réalisées par un célèbre artiste de rue originaire de Guadeloupe.

Des petits locaux commerciaux réalisés dans les années 2000 situés sur son fronton contribuent eux aussi à l'animation diurne et nocturne du lieu, même en dehors de toute manifestation.

Le site reste accessible pour les clubs, les scolaires, les rencontres sportives mais également aux familles.



ANCIENNE USINE MARQUISAT DE BRINON

Route de Marquisat

Lieu-dit : MARQUISAT
(BOURG)

Superficie/Emprise : 5920 m² / 2534 m²

Réf. Cad. : AR 439 - 478

Type : Friche industrielle

Classement : Néant

Fiche n° 4

Propriétaire(s)

Hts MARTIN Max

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Bâtiment industriel construit selon un style art nouveau, très original pour l'époque (briques et ossature métallique)
- Son porche en forme de voûte réalisé en pierres de lave taillées est resté intact
- Encore visible: la partie droite d'un écusson aux blasons surmonté d'une couronne de Marquis gravé d'un chevron et de 3 roses héraldiques et où l'on peut lire l'année 1786

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique / Industriel

Architectural

Culturel

Paysager

- Elevé
- Moyen
- Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé pour partie (Services Techniques) - Autres accès privés
- Autre(s) : Ruine pour partie - Dangers potentiels

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Ces vestiges sont à préserver et à valoriser. La mise en œuvre d'un programme de réhabilitation/requalification s'avère impératif.
- Nécessité de prendre en compte les activités existantes à l'intérieur, notamment l'atelier du peintre renommé.

Présentation du Site

A proximité immédiate du centre bourg de Capesterre B/E s'élève, en direction de Basse-Terre, les derniers vestiges de l'ancienne usine sucrière Marquisat de Brinon.

Construite en 1883 et 1884 par l'architecte LACAZE-PONCOU, devenu propriétaire de l'Habitation Marquisat dès 1863, l'usine fut à sa création l'unité sucrière la plus réussie de la Guadeloupe, voire de la Caraïbe.

Si l'année 1644 marqua le début de la production de sucre en Guadeloupe, c'est à Capesterre B/E que fut implantée la première sucrerie.

La propriété de l'usine Marquisat changea de main à plusieurs reprises passant de la famille LACAZE-PONCOU au Crédit Foncier Colonial, devenu par la suite Société des Sucreries Coloniales, puis Compagnie Française de Sucrierie et enfin Sucrierie d'Outre-Mer. Aujourd'hui, elle appartient à plusieurs propriétaires, après vente aux enchères par lots.

L'usine fut modernisée en 1946 (année de départementalisation de la Guadeloupe). Elle cessa son activité en 1970, date de sa fermeture. Outre la friche industrielle, le site abrite, désormais, les Services Techniques de la commune ainsi que l'atelier d'un peintre local de renom.



PONT DE L'USINE MARQUISAT

Rue de l'Usine

Lieu-dit : MARQUISAT
(BOURG)

Sup/Empr/Linéaire : 15 m env.

Réf. Cad. : AR 568

Type : Ouvrage Public

Classement : Néant

Fiche n° 5

Propriétaire(s)

Non spécifié

Statut

Non
spécifié

Caractéristiques de l'entité

- Le tablier est celui d'origine et est réalisé en béton armée
- Les piliers sont réalisés en pierres massives taillées.
- Subsistance des garde-corps d'origine en pierres renforcés avec des matériaux métalliques.

Contraintes Environnementales

- PPR : Inondation / Mouvement de terrain
- Accès : Chaotique et Interdit
- Autre(s) : Traversée de cours d'eau à fort débit - Fragilité de la structure porteuse

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique/ Industriel

Architectural

Culturel

Paysager



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Ouvrage historique nécessitant des travaux de confortement et de sécurisation en vue de sa conservation
- Réhabilité et valorisé, cet ouvrage pourrait servir les ambitions communales d'un développement touristique, et de liaison inter-quartier

Présentation du Site

Le pont de l'usine Marquisat constitue aujourd'hui un témoignage de la splendeur sucrière de Capesterre B/E lorsque l'usine tournait à plein régime.

On peut encore distinguer les rails de la petite voie ferrée qui permettant notamment d'acheminer la production de sucre aux hangars situés non loin de l'usine.

Cette voie ferrée faisait partie intégrante du domaine de l'usine et constituait une propriété privée.

Ce pont, qui enjambe la ravine Kacret, impraticable pour les véhicules, est désormais interdit à toute circulation car devenu très fragile et dangereux.



HÔTEL DE VILLE

Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 1036 m² / 460 m²

Réf. Cad. : AR 41

Type : Edifice administratif

Classement : Néant

Fiche n° 6

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Construction réalisée par l'architecte Ali TUR
- Eléments remarquables identifiés : la porte d'entrée principale, le balcon, l'escalier, le vestibule, le péristyle, la baie.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural à préserver.
- Des travaux de restauration sont à prévoir afin de freiner les dégradations pour certaines déjà visibles.

Présentation du Site

Construite dans les années 1936 par l'architecte Ali TUR, l'hôtel de ville (ou mairie) de Capesterre Elle-Eau est située en plein cœur de la ville sur l'une des deux artères principales du centre-bourg.

Sa localisation, presque en vis-à-vis de l'église Saint-Hyacinthe (un autre monument remarquable de la ville), a contribué à l'aménagement dans les années 2010 de la place de la mairie en continuité avec la place de l'église.

Depuis sa construction, ce bâtiment a subi plusieurs travaux de transformations (extension, rénovation, amélioration).

Cependant, les principaux éléments le plus caractéristiques ont été précieusement conservés



PRESBYTERE

Boulevard Delgrès

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 6.498m²/120 m²

Réf. Cad. : AR 25

Type : Edifice religieux

Classement : Néant

Fiche n° 7

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice reconstruit en 1930 selon le vocabulaire architectural d'Ali TUR.
- Façade principale dirigée vers le bourg présente de nombreuses ouvertures à persiennes
- Galerie faisant office de porche

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâtiment intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti à préserver et valoriser

Présentation du Site

Construit largement en retrait de la voie par rapport aux autres constructions s'alignant le long du boulevard Delgrès, le Presbytère se dévoile à mesure que l'on pénètre dans l'allée servant de voie d'accès.

L'édifice initial construit de plain-pied et en bois autour d'un jardin à bassin avait été rehaussé d'un étage à la fin du 19^{ème} siècle. Par la suite, le bâtiment a été intégralement détruit par le cyclone de 1928.

Il a été entièrement reconstruit en dur en 1930 selon le modèle architectural prisé par l'architecture Ali TUR.



EGLISE SAINT-HYACINTHE

Angle de la Rue Perrinon
et du Boulevard Delgrès

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 1.525 m² / 764 m²
Réf. Cad. : AR 29
Type : Edifice religieux / Lieu de culte
Classement : Néant

Fiche n° 8

Propriétaire(s)	
COMMUNE	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité	- Travaux d'extension réalisés par l'architecte Ali TUR - Eléments remarquables identifiés : les vitraux de la façade, les carrelages, l'escalier à vis, l'horloge, le garde-corps, le clocher et la sacristie, la voûte en forme de coque de navire renversée. - Seule église à posséder 5 portes en façade.
------------------------------	---

Contraintes Environnementales
• PPR : Néant • Accès : Aisé • Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	Elevé
Architectural	Elevé
Culturel / Cultuel	Elevé
Paysager	Moyen

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural à préserver.

Présentation du Site

L'église Saint-Hyacinthe, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été construite en 1745 pas très loin de l'emplacement de la chapelle en bois d'origine érigé en 1636 lors de la fondation de la commune par 2 prêtres dominicains Nicolas BRUCHET et Jean du JENS et dédié à ce même saint.

Elle est située en plein cœur de la ville. Entre les deux artères principales emblématiques du centre-bourg.

Endommagée, voire détruite à plusieurs reprises par des tremblement de terre ou cyclones, elle a été complètement reconstruite en 1853 puis consacrée par Monsieur FORCADE le 04/07/1855.

En 1931, l'architecte Ali TUR fut chargé des travaux d'agrandissement du bâtiment par le maire de l'époque, Philis Léon Seymour, et son Conseil Municipal. Il proposa une intervention qui respectait les proportions et éléments d'ornement d'origine de la façade (pilastres, les 3 portes en plein cintre et le fronton mouluré de style néoclassique). Il rajouta à la nef centrale les 2 bas-côtés. Il intervint également sur le clocher et la sacristie.

Depuis, l'église a subi plusieurs épisodes de transformation (extension, rénovation, amélioration) par les différentes municipalités, tout en lui conservant sa structure principale en forme de croix latine. Sa charpente en bois en forme de coque de navire renversée rajoute à son intérêt.



SALLE PAROISSIALE (ou SALLE SAINT-JOSEPH)

Boulevard Delgrès

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 268 m²/ 93 m²

Réf. Cad. : AR 28

Type : Edifice religieux

Classement : Néant

Fiche n° 9

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Bâtiment réalisé en 1947
- La construction de cette salle est en soi un chef-d'œuvre d'architecture puisqu'elle ne dispose d'aucune poutre verticale.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâtiment intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Elevé

Moyen

Faible

Présentation du Site

Située à proximité du Presbytère et de l'Eglise, ce bâtiment fait office de salle d'œuvre de la paroisse.

La salle paroissiale ou encore dénommée salle Saint-Joseph, a été construite à l'initiative du Père Chanoine Joseph LEDOUX en 1947.

C'est dans cette salle que fut institué le premier cinéma de Capesterre B/E durant de longues années

Elle retrouve sa vocation de salle paroissiale avec l'arrivée du Père CHALDER en 1976.

Elle sera par la suite restaurée , aménagée, son sol en ciment remplacé par du carrelage.

En 2001, le Père SILENE, alors nouveau Curé de la Paroisse, fera procéder à la reprise complète de la toiture.

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti à préserver et valoriser



CROIX DE MISSION PASTORALE (1)

Boulevard Delgrès

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 1 m²

Réf. Cad. : AR 28

Type : Symbole religieux

Classement : Néant

Fiche n° 10

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Croix chrétienne érigée en 1875
- Croix en ciment armé remplaçant désormais la croix initiale réalisée généralement en fer forgé ou en fonte.
- Socle en pierres de taille volcaniques

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Cultuel

Paysager



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Œuvre symbolique présentant un fort intérêt patrimonial historique à préserver.

Présentation du Site

Situé sur le boulevard Delgrès, à proximité du Presbytère et devant la salle paroissiale, cette croix de mission date de 1875.

Après l'abolition de l'esclavage, des prêtres missionnaires venus de Métropole sont dépêchés dans les colonies dans le but d'entretenir la ferveur catholique auprès de la population des « nouveaux libres », mais aussi pour éviter les troubles dans les colonies et lutter contre la montée du sentiment laïque peu après l'instauration de la 3ème République à partir de 1870.

Pour marquer leur passage, ils font élever des croix à proximité des églises, portant parfois leur nom et la date de leur passage. Ces croix sont généralement scellées sur un socle en pierre de taille.

Dans les années 1930 vraisemblablement, la croix d'origine réalisée en fer forgé ou en fonte a été remplacée par un élément en ciment armé.



CROIX DE MISSION PASTORALE (2) OU CROIX « JUBILE »

Angle Route de Marquisat et
Boulevard Delgrès

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 1 m²

Réf. Cad. : AR 8

Type : Symbole religieux

Classement : Néant

Fiche n° 11

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Date probablement de la 2nde moitié du 19^{ème} siècle.
- Porte les symboles de la passion du Christ : Tout en haut de la croix, le globe représentant le monde, puis l'agneau immolé, le calice, la tête du Christ, le marteau et le clous de la croix, la lance et l'éponge, la cruche d'eau et l'échelle ayant servi à crucifier le Christ

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Cultuel

Paysager

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Œuvre symbolique présentant un fort intérêt patrimonial historique à préserver.

Présentation du Site

A l'instar de celle plantée à proximité du Presbytère, cette croix de mission date certainement de la fin du de 19^{ème} siècle.

Après l'abolition de l'esclavage, des prêtres missionnaires venus de Métropole sont dépêchés dans les colonies dans le but d'entretenir la ferveur catholique auprès de la population des « nouveaux libres », mais aussi pour éviter les troubles dans les colonies et lutter contre la montée du sentiment laïque peu après l'instauration de la 3^{ème} République à partir de 1870.

Pour marquer leur passage, ils font élever des croix à proximité des églises, portant parfois leur nom et la date de leur passage. Ces croix sont généralement scellées sur un socle en pierre de taille.

Le monument a conservé, ici, son socle en maçonnerie traditionnelle et sa belle croix en fonte moulée, particulièrement ouvragée.



MARCHE AUX FRUITS ET LEGUMES

Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 300 m² / 222 m²
Réf. Cad. : AR 46
Type : Equipement public
Classement : Néant

Propriétaire(s)	
COMMUNE	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice initial réalisé en 1867 de type EIFFEL avec sa structure (notamment charpente et garde-corps métalliques).
- Edifice actuel réalisé par l'architecte Ali TUR
- Faîtage en béton de forme géométrique basique (rectangulaire) dont les extrémités finement travaillées reposent sur des colonnes cylindriques (éléments d'intérêt).
- Présence de confortements métalliques parasismiques

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	
Architectural	
Culturel	
Paysager	

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural et culturel à préserver.

Présentation du Site

Situé en plein cœur du centre bourg de Capesterre Belle-Eau, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville, le marché aux fruits et légumes est une structure ouverte mais couverte soutenue par des piliers de forme cylindrique et sous laquelle sont disposés des étales de présentation des produits mis en vente.

Ce marché a été réalisé dans une forme relativement caractéristique de l'architecture Ali TUR des années 1936.

Autrefois, c'était le lieu d'animation central de la ville où vendeurs et acheteurs se rencontraient dans un sympathique brouhaha, enivrés par les couleurs et les senteurs diverses et variées des produits disposés sur les étales.

Ce lieu de rencontre et de convivialité se voit désormais déserté. Seuls 1 ou 2 exposants de temps à autres sont visibles mais l'activité du site n'est plus ce qu'elle était. En effet, l'activité maraîchère se développe et s'installe dans les sections et même en divers secteurs du bourg, parfois dans le cadre de structures permanentes (primeurs), parfois de façon itinérante (marchés itinérants).



MONUMENT AUX MORTS

Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : m² / env. 9 m²

Réf. Cad. : Prox. AR 46 et 629

Type : Stèle commémorative

Classement : Néant

Fiche n° 13

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice érigé dans les années 1920
- Les matériaux qui ont été utilisés pour sa réalisation ont été importés de France: granit rose, pierres, marbre, bronze, fer forgé

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Stèle présentant un fort intérêt patrimonial compte tenu d'abord de son caractère fortement historique mais également des ornements dont il est paré.

Présentation du Site

Situé en plein cœur du centre bourg de Capesterre Belle-Eau, entre l'Hôtel de Ville et le marché aux fruits et légumes, le Monument aux Morts s'érige fièrement en hommage aux soldats tombés pour la France lors de la Guerre de 1914-1918 (1^{ère} Guerre Mondiale).

Ce monument est représenté par une colonne de granit rose posée sur un piedestal et surplombée d'un ange (dont les ailes ont été emportées par un cyclone) sur laquelle on peut distinguer des ornements divers et variés : une croix de Malte, une croix latine et une palme de laurier.

Sur deux plaques de marbre sont gravés les noms des soixante victimes de la commune mortes au champ d'honneur sous le mandat du Gouverneur Merwart



CINEMA MAJESTIC

11, Rue Schœlcher

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 389 m² / 207 m²

Réf. Cad. : AP 450

Type : Equipement public

Classement : Néant

Fiche n° 14

Propriétaire(s)

Sté d'exploitation
des Cinémas
CONRAD

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Bâtiment sur 2 niveaux, composé d'un local technique disposant d'un matériel relativement moderne et d'une grande salle de projection.
- La salle peut accueillir 255 personnes (dont 3 en fauteuil roulant)

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

 Elevé
 Moyen
 Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural et culturel à préserver.
- Nécessité de réaliser de nouveaux travaux de rénovation, voire de modernisation.
- Nécessité de définir et mettre en place une réelle politique d'animation autour de cette structure.

Présentation du Site

Situé dans une rue adjacente de la voie principale du centre-bourg, le cinéma Majestic peut être considéré comme un MONUMENT de Capesterre B/E.

Il a pendant longtemps été un des lieux de prédilection des habitants des capesterriens en recherche de divertissements nouveaux.

En effet, la salle des fêtes (aujourd'hui intégrée à l'OMSC), servait autrefois de lieu privilégié pour les manifestations sociales ou culturelles en site fermé (spectacle, projections de films sur écran, bals, etc...)

L'arrivée du Cinéma a révolutionné le monde du divertissement dans cette commune rurale. L'accès à ce genre de divertissement s'est popularisé et a permis de rapprocher Capesterre B/E de communes plus urbaines et modernes comme Pointe-à-Pitre et Basse-Terre.

Pendant sa période de gloire, le Majestic a été très fréquenté; mais malgré des travaux de rénovation et modernisation dans les années 2000, son exploitation demeure laborieuse. Il peine à regagner en attractivité.



ANCIENNE GENDARMERIE & ANCIENNE ECOLE DES GARCONS

34, Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG

Fiche n° 15

Superficie/Emprise : 1.165 m² / 100 m²
Réf. Cad. : AP 362
Type : Equipement public
Classement : Néant

Propriétaire(s)	
COMMUNE	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité	- Bâtiment sur 2 niveaux construit dans les années 1880 d'un volume global de 200 m². - Réalisé selon les techniques courantes de l'époque: rez-de-chaussée en maçonnerie de moellons hourdés au mortier de chaux, et étage en pans de bois bardé de planches.
------------------------------	---

Contraintes Environnementales
• PPR : Néant • Accès : Aisé – Zone de parking en fond de parcelle (cour intérieure) • Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	Elevé
Architectural	Elevé
Culturel	Moyen
Paysager	Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU
- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural et historique à valoriser, notamment la façade donnant sur l'avenue Paul Lacavé.. - Nécessité de réaliser de nouveaux travaux de rénovation, voire de modernisation ou requalification. - Nécessité de définir et mettre en place une réelle politique d'animation autour de cette structure.

Présentation du Site
Ce bâtiment représente encore aujourd'hui pour nombre de capesterriens, un véritable repère mémoriel. En effet, il a été construit dans les années 1880, afin d'y accueillir la gendarmerie montée. Beaucoup se souviennent encore des écuries situées dans la cour arrière du bâtiment. Par la suite, au départ de la gendarmerie, sans doute après le passage du cyclone de 1928, l'édifice a été récupéré et réparé pour abriter ensuite le collège des garçons où de nombreux capesterriens ont fait leurs classes et passés leur brevet. Bien que rénové, notamment dans le cadre d'un chantier école à la fin des années 1990 - début 2000, la structure a conservé son architecture d'origine. Le bâtiment est occupé aujourd'hui par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) , le point Information jeunesse (PIJ) ainsi que la Mission Locale.



ECOLE PRIMAIRE AMEDEE FENGAROL

Angle Avenue Paul Lacavé
et Rue Anatole Céleste

Lieu-dit : BOURG

Superficie/Emprise : 1858 m² / 513 m²

Réf. Cad. : AP 169

Type : Equipement public

Classement : Néant

Fiche n° 16

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice réalisé par l'architecte Ali TUR en 1931
- Forme en U simple présentant quelques éléments remarquables : le garde-corps, les balcons, la cage d'escalier, l'escalier extérieur tournant aux trois colonnes carrées, les auvents, la clôture et la baie

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Bâti intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

 Elevé
 Moyen
 Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Bâti présentant un fort intérêt patrimonial en termes architectural et culturel à préserver.

Présentation du Site

L'école primaire Amédée Fengarol est située dans l'hypercentre du bourg de la commune de Capesterre B/E.

Elle accueille une grosse partie des élèves résidant dans le centre bourg.

Fortement endommagé par le cyclone de 1928 comme bon nombre de bâtiments communaux, l'édifice d'origine a dû être reconstruit.

Et c'est afin de fêter dignement le rattachement des Antilles à la France, dans le cadre des festivités du tricentenaire de ce rattachement, que les travaux de reconstruction ont été confié à l'architecte Ali TUR en 1931.

Au début des années 2000, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont été réalisés.



BUSTE D'HENRI SIDAMBAROM

Angle des Rue Auguste Sainte-Luce
et Gérard Turlet

Lieux-dits : BOURG

Superficie/Emprise : 628 m²

Réf. Cad. : Section AP

Type : Stèle commémorative

Classement : Néant

Fiche n° 17

Propriétaire(s)

Société Immobilière
de Guadeloupe
(SIG)

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Stèle commémorative édifée par les mandatures de messieurs Gérard LAURIETTE (maire de 1983 à 1989) hommage à Henri SIDAMBAROM en raison de son action et ses combats au service de la population indienne de Guadeloupe.
- Buste mis en valeur autour d'un espace aménagé et fleuri

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Espace clôturé
- Autre(s) :

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Elevé
Moyen
Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Espace à préserver, entretenir et animer

Présentation du Site

Henri SIDAMBAROM (05/07/1863 – 21/09/1952) est un illustre et charismatique homme politique guadeloupéen dont la renommée a largement franchi les limites de sa ville natale, Capesterre Belle-Eau; ville où ses parents, originaires du Sud de l'Inde, s'étaient établis.

Avant de se passionner pour la chose politique, il a exercé dans l'Administration la profession de Commis au Bureau Central de l'Immigration à Basse-Terre.

Par la suite, il établit sa demeure à Pointe-à-Pitre où il dirigea une importante maison de commerce. C'est là que va débuter sa carrière en politique: il deviendra conseiller municipal de Pointe-à Pitre sur la liste de Charles DANAÉ en 1887.

Brillant, érudit, cultivé, humaniste, ses interventions marquèrent son époque.

Mais féru d'indépendance, il délaissa la politique et revint s'établir à dans le bourg de Capesterre B/E en 1889 où il construisit sa maison et tint divers commerces. En 1904, alors tête de liste aux élections municipales, il créa un précédent en faisant inscrire sur les listes électorales la population indienne. Décision qui sera contestée par le Gouvernement en place en Guadeloupe.

S'engagera alors une longue lutte de 20 ans qu'il gagnera en 1923, « le Procès Politique », avec l'Administration Coloniale au profit de la cause indienne pour la reconnaissance de leurs droits et nationalité française.

Il fut nommé juge de Paix de Capesterre B/E en 1948.



MEMORIAL DES ENGAGES INDIENS

Angle Boulevard Delgrès
et Avenue Paul Lacavé

Lieu-dit : BOURG
(Hypercentre)

Superficie/Emprise :

Réf. Cad. : Au droit de la AO 17

Type : Stèle commémorative

Classement : Néant

Fiche n° 18

Propriétaire(s)

Association
GOPIO

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Monument commémoratif d'architecture indienne.
- Bien qu'il ne s'agisse pas d'un temple à proprement parlé, le lieu tend à revêtir une dimension « sacrée ».
- A l'arrière, gravés dans du marbre gris/noir, les noms d'indiens illustres

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Stationnement utilisable situé de l'autre côté de la voie (traversée de la voie obligatoire)
- Autre(s) : Situé tout juste à la croisée des 2 artères principales de la ville.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Valorisation du site à poursuivre dans le cadre de manifestations de commémoration mais également en termes de signalétique.
- Fortes potentialités touristiques compte tenu de sa portée historique.

Présentation du Site

Réalisé en 2015, le premier Mémorial dédié aux Engagés Indiens de Guadeloupe a vu le jour dans la commune de Capesterre Belle-Eau.

Placé stratégiquement à la jonction des voies principales d'entrée (Boulevard Delgrès) et de sortie (Avenue Paul Lacavé) du centre bourg, ce mémorial constitue un fort témoignage de la présence indienne en Guadeloupe, et singulièrement à Capesterre Belle-Eau.

Il a été érigé par l'association GOPIO afin de témoigner de l'histoire douloureuse et souvent méconnue de ce peuple de migrants (et désormais guadeloupéens et français à part entière) à la recherche d'une vie meilleure et plus prospère, venus travailler après l'abolition de l'esclavage dans les plantations de cannes de l'île, depuis leur Inde natale, laissant derrière eux tout ou partie de leur famille et emportant avec eux une part de leur culture.

Depuis sa réalisation, le monument a été inauguré et fait l'objet de manifestations et autres commémorations régulières en lien avec le peuple indien et la diaspora indienne du monde entier.



Maison du Docteur PITAT

421 Avenue Paul Lacavé
(Angle des rues Gambetta et Av. Paul Lacavé)

Lieu-dit : **Bourg**
(Hypercentre)

Superficie / Emprise : **246 m²**

Réf. Cad. : **AP 415**

Type : **Bâti (R+1+C)**

Classement : **Néant**

Fiche n° 19

Propriétaire(s)

Consorts
PITAT

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Maison bourgeoise d'angle en bois de type traditionnel « haut et bas » de forme triangulaire sur 2 niveaux
- Présence de garde-corps type balcon à l'étage réalisé en fer,
- Aujourd'hui inoccupée. Le 1^{er} niveau (rdc) a été muré pour éviter les intrus. Une fresque artistique a été réalisée par des jeunes de la commune.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Absence de stationnement.
- Autre(s) : Bâtiment intégré dans une zone de prescriptions archéologiques.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Construction à préserver, rénover et valoriser compte-tenu de son fort intérêt architectural.
- Idéalement placée en plein cœur de ville offrant un fort potentiel en terme de requalification.

Présentation du Site

Cette grande bâtisse érigée sur 2 niveaux (R+1), située en plein entre-bourg est très caractéristique des maisons de la nouvelle bourgeoisie, abritant certaines familles de notables de résidant dans la cité.

Celle-ci est la propriété de la famille BALON-PITAT.

Famille très connue et renommée à Capesterre Belle-Eau, puisqu'en effet, avec son époux Monsieur Colbert Pitat, Madame Odette Balon-Pitat fut une vaillante et grande figure de la dissidence pendant la Seconde Guerre Mondiale,

Monsieur PITAT a également été un médecin très réputé et apprécié. Dans la commune d'abord mais également dans toute la Guadeloupe.



MAISON GIORGI-PROCIDA

15, Avenue Paul Lacavé
(Angle Rues Perrinon et Avenue Paul Lacavé)

Lieu-dit : **Bourg**

Emprise : 182 m²

Réf. Cad. : AP 440

Type : Bâti (R+1)

Classement : Néant

Fiche n° 20

Propriétaire(s)

Espace Cap 2D

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Élégante demeure bourgeoise d'angle en bois à étage de type traditionnel « haut et bas » reconstruite après le cyclone de 1928.
- Galerie haute supportée par des consoles; toiture en pavillon surmontée d'une lucarne pour la ventilation et servant aussi de puit de lumière.
- Encadrements de baie en bois mouluré.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Stationnements public à proximité / Bâtiment intégré dans une zone de prescriptions archéologiques.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Elevé



Moyen



Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Construction à préserver, rénover et valoriser compte -tenu de son fort intérêt architectural.
- Idéalement placée en plein cœur de ville offrant un fort potentiel en terme de requalification.

Présentation du Site

Cette grande bâtisse érigée sur 2 niveaux (R+1), située en plein entre-bourg est très caractéristique des maisons de la nouvelle bourgeoisie, abritant certaines familles de notables résidant dans la cité.

D'architecture plus robuste que les petites cases en bois traditionnelles, elle a su résister aux diverses cyclones qui ont touchés la commune et notamment au cyclone Cléo du 22 Août 1964 qui fit de très nombreux dégâts dans la commune.

Plus récemment, dans les années 1990 et début 2000, le bâtiment accueillait un restaurant sur les 2 niveaux ainsi qu'un PMU. Il est partiellement occupé aujourd'hui par un coiffeur-barbier.

La structure connaît une dégradation qui s'accroît au fil des années.



TEMPLE HINDOU

Route de Changy – RN1

Lieu-dit : CHANGY

Superficie/Emprise : 4.463 m²/ 277 m²

Réf. Cad. : AK 208

Type : Lieu de culte

Classement : Néant

Fiche n° 21

Propriétaire(s)

Consorts KOMLA

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Lieu de culte traditionnel hindou dont l'accès des visiteurs et des indiens eux-mêmes est soumis à des conditions strictes et cérémoniales particulières.
- Organisations régulières de cérémonies de remerciement aux divinités (Maliémin) ouvertes à tous où cabris, moutons ou volailles sont sacrifiés.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Cultuel

Paysager



Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Accès sécuritaire en surplomb de la RN1
- Autre(s) :

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son intérêt culturel et cultuel remarquable mais également pour son très fort potentiel touristique pour la commune

Présentation du Site

Incontestablement le plus grand et le plus beau temple hindou de Guadeloupe.

Le temple hindou de Changy est situé à Capesterre B/E, environ à quelques 5 km après avoir dépassé la section de Sainte-Marie, en venant de Pointe-à-Pitre

Son entrée caractéristique très colorée et ornée de diverses statuette de divinités hindoues est visible depuis la RN1 car située en surplomb de celle-ci.

Ce lieu est très prisé de nombreux indiens, et plus particulièrement de la communauté tamoule (originaire du sud de l'Inde), qui peuvent perpétuer les traditions culturelles de leurs ancêtres.

Le temple de Changy est dédié à la divinité Marianman (ou Maliémin); divinité la plus vénérée en Guadeloupe représentée par une statue à 4 bras portant l'épée, le disque, le lilas des Indes et le trident de Shiva. On peut également distinguer : Sarasvati (protectrice des Arts et des Lettres), Kanadévi (Génie de la Fécondité) ainsi que d'autres figures de la religion hindoue



ECOLE PRIMAIRE ANATOLE BEUVE

Rue de Carangaise

Lieu-dit : CARANGAISE

Superficie/Emprise : 4.897 m² / 669 m²

Réf. Cad. : AH 57 - 58

Type : Equipement public

Classement : Néant

Fiche n° 22

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

Edifice réalisé par l'architecte Ali TUR en 1931

- Forme en U simple présentant des arrondis aux 2 angles (unique en Guadeloupe).
- Les éléments remarquables identifiés: le plan de distribution, les colonnes cylindriques, et les auvents.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Faible capacité de stationnement à proximité
- Autre(s) :

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Construction à préserver et à entretenir

Présentation du Site

L'école primaire Anatole BEUVE est située à l'entrée de la rue de Carangaise menant sur les hauteurs de la section du même nom.

Elle est le lieu de scolarisation des enfants du quartier. Elle compte aujourd'hui 11 salles de classe.

L'édifice initial a été reconstruit en 1932, après le passage du cyclone de 1928. Cette reconstruction, confiée à l'architecte Ali TUR, est intervenue au moment de célébrer le tricentenaire du rattachement des Antilles à la France.

Bien que rénovée et ayant subi quelques travaux de modernisation, en 1968 puis en 2006, le bâtiment a su conserver sa belle architecture créole mais aussi certains éléments caractéristiques et remarquables d'Ali TUR.

L'école porte le nom d'un habitant issu des grandes familles de la section, reconnus pour leur valeurs et leur enracinement estampillés depuis des générations.



PILIER S DU PONT SAINTE-CATHERINE

Section Carangaise

Lieu-dit : SAINTE-CATHERINE

Superficie/Emprise :

Réf. Cad. : Secteurs des parcelles
AH 27, 51, 52 et 53

Type : Ouvrage public / Vestiges

Classement : Néant

Fiche n° 23

Propriétaire(s)

Non Spécifié

Statut

Non
Spécifié

Caractéristiques de l'entité

- Voie ferrée suspendue réalisée pour le transport par locomotive de la production cannière
- Construit à la fin du 19° siècle (vers 1897)
- Ouvrage commandé par le Crédit Foncier Colonial (CFC) et réalisé par l'entreprise De Kermadec

Contraintes Environnementales

- PPR : Mouvement de terrain
- Accès : Dangereux – Fragilité du sol et de la structure existante
- Autre(s) : Traversée de ravine + proximité de la mer

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager



Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Les possibilités de conservation, confortement, sécurisation et valorisation du l'ouvrage devraient être étudiées compte tenu de sa dimension historique

Présentation du Site

Situé dans la section de Carangaise à environ 4km du bourg de la commune, les piliers de Sainte-Catherine sont tout ce qui subsiste du pont du même nom qui a, en son temps participé, à la renommée et prospérité économique de la commune.

Au temps où l'usine de Marquisat tournait à plein régime, le viaduc de Sainte-Catherine soutenait la voie ferrée qui permettait d'acheminer les cannes par locomotive provenant des différentes habitations (Sainte-Marie, Carangaise, Beauséjour et Ilet Pérou alors appartenant aux Sucreries Coloniales depuis 1873) vers l'embarcadere de Sainte-Marie.

Par la suite, vers 1898, quelques wagons du train furent aménagés et un circuit de transport de personnes organisé permettant aux habitants de ces habitations de se rendre dans le bourg. Après l'apparition de l'automobile puis la fermeture de l'Usine Marquisat, il n'a plus été utilisé.

Hauts de quelques 20 mètres, ces piliers, dernières ruines de ce que fut le pont, sont de véritables témoignages d'une splendeur économique passée. Sa construction date de 1897.



DISTILLERIE LONGUETEAU & SA MAISON DE MAÎTRE

Domaine du Marquisat de Sainte-Marie
Bonne Espérance
Route de Neuf Château / Bélair

Lieu-dit : **SAINTE-MARIE**

Superficie/Emprise : **9.412 m²**

Réf. Cad. : **AD 792 – AD 1435**

Type : **Bâti industriel**

Classement : **Néant**

Fiche n° 24

Propriétaire(s)

- Eurl Distillerie Longueteau
- GFA Domaine Marquisat de
Sainte-Marie

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- La sucrerie initiale, de taille modeste, a été reconstruite en maçonnerie au début du 19^{ème} siècle.
- L'habitation est reconvertie en distillerie par les propriétaires au début du 20^{ème} siècle.
- Subsistent encore la cheminée de l'ancienne sucrerie ainsi que la machine et le moulin à vapeur qui fonctionnent encore aujourd'hui et datent des années 1925.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone soumise à prescriptions particulières
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Zone de faille.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Economique

Paysager



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Patrimoine historique et économique participant de l'identité du territoire qu'il convient de préserver et valoriser

Présentation du Site

C'est sur le lieu historique du débarquement de Christophe Colomb en 1493 à Sainte-Marie que se trouve aujourd'hui implantée dans les hauteurs, la plus ancienne distillerie de la Guadeloupe.

Depuis 1895, le Domaine du Marquisat de Sainte-Marie perpétue la tradition de la distillerie pur jus de canne à sucre, donnant ainsi naissance au rhum agricole très apprécié des connaisseurs du monde entier.

La distillerie est la propriété de la famille Longueteau depuis les années 1890. Dès 1895, elle transforme l'ancienne sucrerie pour fabriquer le « rhum Z'habitant » pour finir par prendre le nom au fil du temps de « rhum Longueteau », primé encore aujourd'hui à de nombreuses reprises.

Le domaine abrite également la Rhumerie Karukéra, qui réalise toutes les étapes de production de son rhum, de la maturation au vieillissement, dans des fûts de chêne.



PONT DU CARBET (Vestiges)

Lieu-dit : LES MINEURS

Sup./Empr./Linéaire : 50 m env.

Réf. Cad. : Secteur des parcelles
AT 23 et 147 – AZ 4 et 37

Type : Ouvrage public / Vestiges

Classement : Néant

Fiche n° 25

Propriétaire(s)

CONSEIL REGIONAL

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice datant de la fin du 18^{ème} siècle
- D'une hauteur assez importante, son effondrement en 2013 provoqua également l'effondrement de nombreux câbles électriques aussi bien sur les restes du pont que dans la rivière en contre-bas.

Contraintes Environnementales

- PPR : Inondation / Mouvement de terrain
- Accès : Dangereux – Fragilité de la structure
- Autre(s) : Traversée de cours d'eau à fort débit – Embouchure de rivière

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

-  Elevé
-  Moyen
-  Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Vestiges à conforter, sécuriser et requalifier dans un objectif de mise en valeur de l'embouchure: promenade, point de vue, etc...

Présentation du Site

Situé à l'extrême sud du bourg de la commune de Capesterre B/E, au lieu-dit Carbet les Mineurs, le pont du Carbet date de la fin du 18^{ème} siècle. Il a été construit au temps du Gouverneur NOLIVOS.

Cet ouvrage très imposant de par sa conception avait été réalisé afin de permettre la traversée des voitures et des piétons de la rivière du Carbet. En effet, son débit très important, et plus encore en période de fortes pluies, constituait un réel danger et pouvait avoir des conséquences désastreuses.

Il fut délaissé puis fermé à la circulation à partir des années 1960 avec l'ouverture de la nouvelle route. Seuls quelques marcheurs, joggers et riverains continuaient de l'utiliser jusqu'en 2013 quand il s'effondra à cause de l'usure et de l'ouvrage du temps.

Des travaux de requalification pourraient être envisagés pour la mise en valeur du lieu situé à proximité immédiate de l'embouchure du Carbet : point de vue, promenade, autres....



CHAPELLE SAINT JEAN-BAPTISTE

Saint-Sauveur

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Superficie/Emprise : 1.688 m² / 92 m²

Réf. Cad. : BE 27 – BE 28

Type : Lieu de culte

Classement : Néant

Fiche n° 26

Propriétaire(s)

COMMUNE
ETAT

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Edifice réalisé en pierres de taille et maçonnerie
- Allée d'accès pavée en forme de croix et escaliers réalisés en pierres volcaniques taillées

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Faible capacité de stationnement
- Autre(s) : Proximité RN1 – Danger rapport au cimetière situé en face

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Cultuel

Paysager



Elevé



Moyen



Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Construction à préserver et valoriser

Présentation du Site

Située au sud de la commune, au lieu-dit Saint-Sauveur, entre le bourg de Capesterre B/E et la section de Bananier, la chapelle Saint Jean-Baptiste du nom de son saint patron, a été érigée en bordure de la RN1, sur une petite bute.

Elle est ainsi surélevée de quelques mètres par rapport à la voie garantissant ainsi la sécurité et sérénité des fidèles.

La première construction en bois, érigée en 1849 par les prêtres dominicains dont Nicolas BRUCHET, était constamment l'objet de représailles des indiens indigènes qui avaient été chassés de leur territoire.

Reconstruite en maçonnerie après l'abolition de l'esclavage, elle fut partiellement détruite par un tremblement de terre. Elle fut par la suite réhabilitée en pierres de taille et maçonnerie selon l'architecture existante encore aujourd'hui. Une allée pavée dessinant une croix et rythmée par 3 marches favorise l'accès aux fidèles.

Restée fermée pendant très longtemps au public pour diverses raisons, ce n'est qu'en septembre 2007 après des travaux de rénovation, que la chapelle a finalement été mise à la disposition des paroissiens.

L'édifice est sobre en son extérieur comme en son intérieur. On y trouve très peu de décorations.

Très fréquentée par les habitants du sud de la commune, elle accueille messes, offices divers ainsi que des célébrations d'importances: mariages, décès, baptêmes, sacrements...



HABITATION BOIS DEBOUT SA MAISON COLONIALE ET SES VESTIGES

Allée Les Mineurs

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Superficie/Emprise : 2.684.709 m²

Réf. Cad. : AZ 9, 13, 15, 28, 29, 30

Type : Grand Domaine Colonial Agricole

Classement : Néant

Fiche n° 27

Propriétaire(s)

BOIS DEBOUT S.A

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Immense domaine colonial reconverti en exploitation agricole majeure des 20^{ème} et 21^{ème} siècles
- Présence de vestiges importants de son passé d'habitation-sucrerie puis de distillerie: canaux et aqueduc, cheminées à vapeur datant de 1982 et 1887, moulin, roue et même la tombe des premiers propriétaires

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique/ Industriel

Architectural

Culturel

Paysager

 Elevé
 Moyen
 Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé – Faible capacité de stationnement
- Autre(s) : Proximité RN1 – Danger rapport au cimetière situé en face

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Vestiges et maison coloniale à préserver et valoriser
- Activité agricole à préserver

Présentation du Site

Le domaine de Bois Debout a été l'une des plus importantes Habitation-Sucrerie de la Guadeloupe dans le courant des années 1700.

Elle doit sa renommée à Jean POYEN III (fils de Jean POYEN et de Anne-Agnès GRESSION), qui la fit bâtir, l'aménageât et la fit prospérer et s'agrandir tout au long du 18^{ème} siècle.

En effet, déjà vers 1765, elle disposait de nombreux bâtiments industriels et domestiques, mais accueillait également un immense village d'esclaves.

Au 19^{ème} siècle, dans les années 1890, ce domaine entra dans le patrimoine de Mme de SAINT-LEGER (mère du poète Alexis LÉGER dit SAINT-JOHN PERSE).

L'Habitation Bois-Debout appartient à la famille DORMOY depuis 1870, qui après avoir transformé la sucrerie en distillerie finit par se tourner vers la culture de la banane.

Aujourd'hui, elle demeure encore l'une des plus importantes exploitations bananière de l'île.

Toutefois, avec la maison coloniale principale ainsi que les vestiges de son passé d'ancienne sucrerie et d'ancienne distillerie, elle témoigne de l'opulence des grandes propriétés coloniales de la fin du 19^{ème} siècle.



ANCIENNE HABITATION –
SUCRERIE LES MINEURS

Allée Les Mineurs

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Superficie/Emprise : 498.754 m²

Réf. Cad. : AZ 8, 9, 26, 33

Type : Grand Domaine Colonial Agricole

Classement : Néant

Fiche n° 28

Propriétaire(s)

Consort DORMOY

Statut

Privé

Caractéristiques
de
l'entité

- Domaine agricole et industriel datant de la fin du 17^{ème} siècle (1680)
- Ruines d'une cheminée datant de 1845 relativement bien conservées de l'époque industrielle
- Bâtiments en pierres du début du 19^{ème} siècle, anciennement logement des travailleurs aujourd'hui reconvertis en bureau, vestiaires et cantine pour les ouvriers de l'usine.

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique/ Industriel	
Architectural	
Culturel	
Paysager	
Economique	

Elevé

Moyen

Faible

Contraintes
Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) :

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Vestiges de l'aire industriel à préserver et valoriser
- Activité agricole à forts rendements à préserver

Présentation du Site

L'Habitation Les Mineurs est une ancienne sucrerie qui faisait partie des grands domaines coloniaux agricoles au 17^{ème} siècle. Elle se situait tout juste au sud de la rivière Carbet, au lieu-dit actuel « Les Mineurs ». Cette Habitation a été la propriété de la famille POYEN au 17^{ème} siècle (c'est leur fils, Jean III POYEN, qui fut le fondateur de l'Habitation Bois Debout, situé juste au dessus).

Cette propriété est remarquable par sa longue allée plantée de cocotiers géants menant à l'habitation principale ainsi que par un formidable réseau de canaux d'irrigation servant qui pour la plantation qui pour les besoins domestiques. L'eau provient d'une source située dans les hauteurs traversant d'abord l'Habitation Bois Debout

Le domaine tel qu'il se présente aujourd'hui, surtout pour la partie exploitation bananière, est exploité par la S.A Bois Debout.

La maison principale a certes été complètement rénovée. D'architecture très moderne, c'est une propriété privée d'habitation, désormais indépendante du domaine purement agricole et demeure la propriété de la famille DORMOY.



ANCIENNE HABITATION SAINT-SAUVEUR (VESTIGES)

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Superficie/Emprise : +/- 91.000m²

Réf. Cad. : BD 11, 106, 150, 151 et BE
22, 172, 177, 291, 311, 341 et 342

Type : Grand Domaine Colonial d'Agricole

Classement : Néant

Fiche n° 29

Propriétaire(s)

Consort DORMOY
Consorts MORAZZANI
BUTEL
CHCBE

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Domaine agricole et industriel datant du 17^{ème} siècle.
- Présence de ruines relativement bien conservées de l'époque industrielle: ruines de la sucrerie-distillerie, de la balance, du moulin, vestiges d'une masse-canal, roue hydraulique provenant des industries George FLETCHER & Co de Londres (19^{ème} siècle)

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique/ Industriel

Architectural

Culturel

Paysager

Economique

 Elevé
 Moyen
 Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé –
- Autre(s) : Zone boisée en hauteur - Proximité RN1

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Vestiges de l'aire industriel à préserver et valoriser
- Activité artisanale du site à préserver et valoriser compte tenu de sa renommée et de son caractère porteur pour l'image de la commune.
- Potentiel touristique à développer

Présentation du Site

L'Habitation Saint-Sauveur est un ancien domaine colonial de moyenne importance datant du 17^{ème} siècle, propriété de François TREZEL, alors Capitaine de Vaisseaux du Roi. Comme son nom l'indique, elle se situait dans le secteur encore aujourd'hui dénommé Saint-Sauveur, au sud du bourg de la commune, juste après les Habitations Les Mineurs et Bois Debout.

Cette Habitation est connue pour avoir été, en son temps, une sucrerie lors qu'elle fut rachetée par la famille BESNARD au 18^{ème} siècle. Elle la fit aménager en profondeur afin de garantir sa prospérité.

Le domaine entier souffrit des diverses catastrophes naturelles qui secouèrent le pays (cyclones de 1825 notamment) et autres tremblements de terre (1843 et 1851). Entre-temps, entre successions, ventes et rachats divers, il passa entre plusieurs mains et fut même séparé.

L'activité se diversifia à la fin du 19^{ème} siècle par la production de rhum afin de sortir de la crise, jusqu'en 1960. Subsistent encore aujourd'hui sur le site de nombreux éléments qui témoignent de ce passé industriel.

S'il fallait reconstituer l'Habitation Saint-Sauveur aujourd'hui, elle comprendrait les terrains DORMOY et MORAZZANI (avec notamment Les Jardins de Saint-Sauveur proposant des produits esthétiques artisanaux), BUTEL ainsi que les terrains d'assiette du CHCBE, actuels propriétaires des parcelles et vestiges présents sur leur propriétés respectives.

ESPACES ET SITES A VALEUR REMARQUABLE



SQUARE CHRISTOPHE COLOMB

RN1
Sainte-Marie

Lieu-dit : **SAINTE-MARIE**

Emprise / Linéaire : 2.700 m²

Réf. Cad. : Néant

Type : Espace Public / Parc

Classement : Néant

Fiche n° 30

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Site emblématique historique puisque symbole du lieu de débarquement de Christophe Colomb sur l'île de Karukéra (l'île aux belles eaux) qui deviendra Guadeloupe.
- Participe grandement à la reconnaissance identitaire de la commune.
- Inauguré le 04/11/1919, le buste est réalisé en marbre de Carrare des ateliers de Gênes et installé par le Gouverneur Merwart.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone soumise à prescriptions individuelles particulières / Liquéfaction
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Proximité RN1 et zone d'habitat (école, antenne de la Poste)

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel historique et touristique.
- Des aménagements symboliques forts sont à prévoir sur l'ensemble du secteur Nord, et notamment en lien avec le parc Hubert Rollin.

Présentation du Site

Le square Christophe Colomb se situe dans la section de Sainte-Marie au nord de la commune de Capesterre Belle-Eau.

Ce site, très prisé des visiteurs, est un lieu de témoignage de l'histoire de la Guadeloupe toute entière, puisqu'il symbolise le lieu de débarquement de Christophe Colomb, lorsque celui-ci découvrit la Guadeloupe en 1493, lors de sa seconde expédition.

D'accès relativement aisé, puisqu'accessible directement depuis la RN1 passant à proximité, le square constitue une zone de curiosité touristique pour les visiteurs étrangers de passage, une zone de d'attente (écoles maternelle et primaire à proximité) et de détente des populations riveraines.

Cependant, le site est très peu mis en valeur, bien qu'entretenu régulièrement. Son rayonnement demeure faible car il se voit, en effet, éclipsé par les constructions alentours.



PLAGE DE ROSEAU

Fiche n° 31

Lieu-dit : ROSEAU
(SAINTE-MARIE)

Sup. / Linéaire plage : 4,7 ha / 300 m

Réf. Cad. : AD 100

Type : Espace naturel

Classement : Espace Naturel Remarquable
du Littoral
(Art. L.146-6 du CU)

Propriétaire(s)

ETAT
(France Domaine)
Gestion : DEAL /
Commune

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Unique plage familiale de la commune (idéal pour les enfants).
- Très fréquentée par les capesterriens et autres locaux et de plus en plus par des usagers nationaux et internationaux.
- Présence de sable gris très caractéristique et unique en Guadeloupe
- Découverte de vestiges d'occupation pré-colombienne.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques faibles à forts (houle cyclonique)
- Accès : Facile
- Autre(s) : Secteur Littoral

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser faisant l'objet d'aménagements compte tenu de sa forte fréquentation et de son intérêt historique.

Présentation du Site

Facilement accessible depuis la RN1 en venant de Pointe-à-Pitre ou de Basse-Terre, bien que non visible depuis la route, la plage de Roseau est LA plage par excellence de la population capesterrienne.

Elle se situe sur le secteur Nord de la commune à environ 1,5 km du square Christophe Colomb (section Sainte-Marie).

Historiquement, le site de la plage de Roseau a été le théâtre de moments de vie de l'époque pré-colombienne (subsistance des vestiges).

Aujourd'hui, le site est très fréquenté et apprécié pour ses eaux calmes et son cadre reposant, jusqu'à être victime de son succès. Il offre de beaux points de vue depuis l'extrémité des enrochements réalisés pour l'aménagement des criques.

Afin de la préserver et la valoriser, sans pour autant réduire sa fréquentation, des aménagements importants ont été récemment réalisés par la commune aussi bien au niveau de l'accès, de l'aire de stationnement que de la plage elle-même.



CIMETIERE DES ESCLAVES ET SON SOUS-BOIS

Les Mineurs

Lieu-dit : **SAINT-SAUVEUR (BANANIER)**

Superficie : 5.2625 m²

Réf. Cad. : AZ 11

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 32

Propriétaire(s)

Office National
des Forêts
(ONF)

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Le site offre un magnifique point de vue sur la côte littorale et les îles des Saintes,
- Bien que connu, il reste très peu fréquenté et bénéficie d'une signalétique médiocre;
- D'autres espaces situées en contrebas de la falaise d'accès plus chaotique, peuvent être mis en lien avec ce site et valoriser : la plage de l'Anse Fontaine, son sable gris et sa cascade

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques
- Accès : Facile mais par chemin de terre
- Autre(s) : Secteur littoral / Zone de falaise

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	Elevé
Architectural	Moyen
Culturel	Moyen
Paysager	Elevé
Hydrographique	Moyen



Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Lieu potentiel de mémoire à évaluer, préserver et à valoriser devant faire l'objet d'un entretien régulier et d'une meilleure signalétique.
- Ecosystème floristique et faunistique remarquable à préserver et valoriser : grands poiriers pays, filaos et anolis verts à tête orange et autres sphérodactyles (petits lézards)
- Des aménagements légers et sommaires (garde-corps, table d'orientation, sentiers de découverte, escaliers) pourront être envisagés.
- Une aire de stationnement extérieur, non loin du site, pourrait s'avérer nécessaire

Présentation du Site

A proximité de l'Habitation Bois Debout (peu après le rond-point des Mineurs) en direction de Basse-Terre, se trouve le Cimetière des Esclaves; lieu de mémoire (affiché mais non avéré officiellement) de l'Histoire récente de la Guadeloupe.

Pour y accéder, il faut quitter la RN1 et emprunter un petit chemin de terre sur la gauche. Après avoir longé une bananeraie qui débouche sur un magnifique sous-bois, une stèle anonyme où sont déposées de temps à autres fleurs et bougies, accueille le visiteur en lui réclamant « Honneur et Respect » à la mémoire des esclaves.

Ca et là, des tombes constituées de petits monticules de terre serts de conques à lambis, parfois rehaussés d'une croix, se révèlent à peine à l'œil car le site demeure très peu entretenu.

En effet, le visiteur peu averti pourra fouler ou piétiner sans le savoir ces tombes souvent recouvertes des feuilles mortes tombées des arbres alentours et formant un épais tapis.



ANSE SAINT-SAUVEUR (L'ANSE)

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Emprise / Linéaire : 100 – 150 m

Réf. Cad. : BE 25

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 33

Propriétaire(s)

ETAT

Statut

Gestion: Domaines

Public

Caractéristiques de l'entité

- Plage de sable noir (volcanique)
- Sable à composante magnétique
- Très faible fréquentation (exclusivement par quelques riverains)
- Site sauvage, naturel, non aménagé

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques
- Accès : Peu visible
- Autre(s) : Zone littorale – Présence de constructions en retrait de la plage

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Secteur à réinvestir et préserver
- Possibilité de valorisation par des aménagements très légers

Présentation du Site

La section de Saint-Sauveur se trouve à environ 2,5 km au Sud du bourg de Capesterre Belle-Eau. Courant le long du littoral, elle annonce la porte d'entrée vers les Chutes du Carbet.

Petit quartier d'habitat spontané sans prétention, Saint-Sauveur respire le calme et l'art de vivre à la capesterrienne.

Son littoral composé principalement de zones de falaises escarpées, comporte tout de même une petite plage naturelle, sauvage, de sable noir volcanique. Cette petite plage oubliée, bordée de cocotiers, offre un magnifique paysage de bord de mer battu par les vagues, une fois passé l'écran formé par les constructions alentours et la végétation.

Pour y accéder, il ne faut pas rater l'allée relativement étroite située à quelques centaines de mètres avant la pittoresque chapelle de Saint-Sauveur (réalisée par l'architecte Ali Tur) en provenance du bourg de Capesterre B/E.

Le site, non signalé, est méconnu, et donc très peu fréquenté.



ANSE FONTAINE & SA CASCADE

Fiche n° 34

Lieu-dit : SAINT-SAUVEUR
(BANANIER)

Emprise / Linéaire : 100 m

Réf. Cad. : AZ 11

Type : Espace naturel

Classement : Espace Naturel Remarquable
du Littoral
(Art. L.146-6 du CU)

Propriétaire(s)

Office National des
Forêts
(ONF)

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Plage de sable gris (volcanique)
- Site sauvage, naturel, non fréquenté et non aménagé
- Falaise latéritique
- Végétation littorale caractéristique : amandiers, cocotiers, figuiers, lianes, œil de bœuf, pois bord de mer...
- Chute d'eau méconnue à valoriser

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques
- Accès : Difficile
- Autre(s) : Zone littorale - Falaise

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Secteur à préserver et à valoriser
- Possibilité de valorisation par des aménagements très légers

Présentation du Site

La section de Saint-Sauveur se trouve à environ 2,5 km au Sud du bourg de Capesterre Belle-Eau. Courant le long du littoral, elle annonce la porte d'entrée vers les Chutes du Carbet.

Petit quartier d'habitat spontané sans prétention, Saint-Sauveur respire le calme et l'art de vivre à la capesterrienne.

Son littoral composé principalement de zones de falaises escarpées, comporte tout de même une petite plage naturelle, sauvage, de sable noir volcanique. Cette petite plage oubliée, très tranquille au bas de la Falaise, offre un magnifique paysage de bord de mer battu par les vagues.

Pour y accéder, le chemin le plus aisé se situe à partir du Cimetière des Esclaves en suivant le sentier littoral qui descend vers la mer, dans le lit de la ravine.

Le site, non signalé, est quasiment inconnu et donc très peu fréquenté malgré la présence d'éléments dignes d'intérêt : la faune, la flore et la cascade d'eau douce provenant de l'Habitation Dormoy.



EMBOUCHURE ET LITTORAL DU CARBET

Les Mineurs

Lieu-dit : CARBET

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : Zone AT 1777

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 35

Propriétaire(s)

ETAT
France Domaine

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- La rivière du Carbet fait partie des 400 km de linéaire que compte le réseau hydrographique de la commune
- Espace paysager très prometteur
- Plage de galets mais baignade dangereuse
- Présence de constructions illicites

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques
- Accès : Peu aisé
- Autre(s) : Cours d'eau / Zone de confluence Mer - Rivière

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager /Ecologique

Hydrographique

Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à reconquérir, nettoyer et valoriser
- La réalisation d'un aménagement sommaire doit être envisagé

Présentation du Site

A l'extrémité Sud de l'Allée Dumanoir, en direction de Basse-Terre, la rivière du Carbet vient se jeter dans la mer agitée de la Côte au vent.

L'embouchure du Carbet donne un merveilleux spectacle à qui s'aventure sur ce site invisible depuis la nouvelle RN1, du fait de la densité de la végétation et des constructions alentours.

Jadis, le Pont du Carbet, dont il ne subsiste désormais après son effondrement que les restes des piliers en pierre, offrait un point de vue magnifique sur cette embouchure.

Les alentours sont autant d'appels à la détente et à la méditation. En effet, la plage de galets située juste à proximité est un site relativement paisible et agréable; même si on peut déplorer l'envahissement non maîtrisé du site par les nombreuses constructions d'habitation et/ou cabanes de pêcheurs avec toutes les conséquences que cela implique.



EMBOUCHURE DE LA POINTE DE LA CAPESTERRE (ou EMBOUCHURE DES RIVIERES PEROU ET DE LA CAPESTERRE)

Lieu-dit : PEROU
(BOURG)

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : Secteur zone AN 7, et 8

Type : Espace naturel

Classement : Espace Naturel Remarquable
du Littoral
(Art. L.146-6 du CU)

Fiche n° 36

Propriétaire(s)

COMMUNE
ETAT
(France Domaine)

Statut
Public

Caractéristiques de l'entité

- La Grande rivière de la Capesterre et la rivière du Pérou font partie des 400 km de linéaire que compte le réseau hydrographique de la commune
- Espace à fort potentiel paysager
- Présence de roches gravées classées Monument Historique à proximité
- Îlot AN 7 et 8 potentiellement valorisables

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (inondation forte et houle cyclonique)
- Accès : Aisé uniquement en sa partie amont
- Autre(s) : Zone de confluence Mer
 - Rivière / Eaux fortement tumultueuses par temps de pluie

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique / Archéologique

Architectural

Culturel

Paysager /Ecologique

Hydrographique



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site bénéficiant d'un fort potentiel paysager et archéologique à préserver, valoriser et animer.

Présentation du Site

La Grande Rivière de la Capesterre et la Rivière du Pérou sont 2 des 3 cours d'eau principaux du territoire capesterrien.

Ces 2 rivières à important débit, surtout en période de pluies intenses, participent amplement à asseoir l'identité de Capesterre comme commune à fort potentiel hydrographique.

La rivière du Pérou est longue de 12,9 km. Elle prend sa source sur les pentes de la montagne de la Capesterre. La Grande Rivière de la Capesterre, prend elle naissance au cœur du Parc National de la Guadeloupe (PNG), dans le Grand Sans Toucher.

Toutes deux se rejoignent et se jettent dans l'océan Atlantique, dans une embouchure commune au niveau de la Pointe de la Capesterre, à l'entrée Nord du bourg de la commune, offrant de merveilleux points de vue sur les berges et les plantations alentours ainsi que sur la mer et ses oiseaux marins.

Cette embouchure présente un intérêt paysager et archéologique certain qu'il conviendrait de valoriser.



CHEMIN PAYSAGER LITTORAL DU SOUFFLEUR

Lieu-dit : **SAIN-SAUVEUR
(BANANIER)**

Emprise / Linéaire : **100 M**

Réf. Cad. : **BD 101, 195**

Type : **Espace naturel**

Classement : **Néant**

Propriétaire(s)

**Office National
des Forêts
(ONF)**

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Secteur littoral relativement ombragé sur sa partie haute, offrant un magnifique point de vue sur la mer
- Présence d'une curiosité géologique de type Souffleur sur une portion du plateau en sa partie basse.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risque
- Accès : Facile
- Autre(s) : Zone de falaise

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser aux fins d'amélioration du cadre de vie des résidents et également dans une optique touristique compte tenu de son caractère ombragé et de la présence du Souffleur (promenade, point de vue)

Présentation du Site

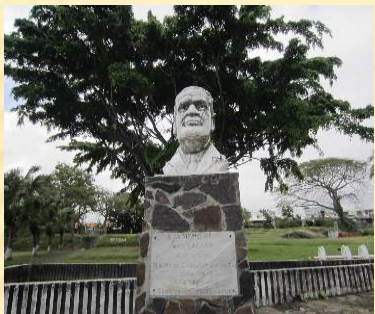
Le quartier du Souffleur se situe dans la section de Saint-Sauveur, au Sud du centre bourg de la commune.

Il doit son nom à une curiosité géologique située sur un plateau rocaillieux en contrebas de la falaise.

Le quartier du Souffleur est un quartier urbanisé qui fait l'objet d'un aménagement dans le cadre de la valorisation de la zone des 50 pas géométriques.

Son flan littoral constitue, sur un linéaire d'environ 100 mètres depuis sa partie la plus au nord, un espace ombragé très emblématique du secteur.

Actuellement laissé en l'état, il devrait pouvoir être mis en valeur afin d'offrir aux riverains d'abord, et aux visiteurs ensuite, un magnifique lieu de détente et de promenade; mettant en scène sa principale attraction (le Souffleur) ainsi qu'un fabuleux point de vue sur la mer.



PARC PAUL LACAVE

Quartier des Sources

Lieu-dit : BOURG

Emprise / Linéaire : 14.867 m²

Réf. Cad. : AP 950

Type : Espace public / Parc

Classement : Néant

Fiche n° 38

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Immense espace de verdure en plein cœur de ville
- Présence de multiples sources résurgentes en divers endroits du Parc
- Espace enclavé en zone résidentiel et très peu mis en valeur et donc sujet à dégradations

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (Inondations)
- Accès : Facile – Entrées peu visibles
- Autre(s) : Zone résidentielle alentours / Espace intégré dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

-  Elevé
-  Moyen
-  Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à réinvestir, préserver et à valoriser aux fins d'amélioration du cadre de vie des résidents du centre-bourg et des usagers de la commune en priorité.
- Dispose d'un fort potentiel en terme de valorisation paysagère, culturelle voire touristique.

Présentation du Site

Le parc Paul Lacavé est l'un des plus imposants, pour ne pas dire l'unique, parcs de verdure arborés récréatifs de Guadeloupe, situés en plein cœur d'un centre bourg.

Baptisé du nom d'un ancien maire et illustre personnage de la commune, ce parc a autrefois été le lieu privilégié de rencontres, détente et promenade des habitants du bourg. Des sources d'eau douce jaillissent par endroits du sous-sol, dont la principale a, à une certaine époque, approvisionné la population en période de coupures d'eau.

Jusque dans les années 1980, il a été très fréquenté et servait de décor à diverses manifestations publiques ou privées: photos de mariages, représentations théâtrales et/ou musicales, pique-niques, etc...

Cependant, l'urbanisation grandissante du centre bourg au fil du temps a conduit à son presque total enclavement. Les accès y sont très peu marqués et visibles. Par endroits, certains riverains ont même empiété sur ses limites. Délaissé par les usagers et habitués à cause d'un réel manque d'entretien, il est désormais investi par un public marginal.



RAVINE ZABRICOT (ou RAVINE JEAN-PIERRE)

Plage de Salée

Lieu-dit : BANANIER

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : Zone BI - BK

Type : Espace naturel

Classement : Intégré dans le périmètre de l'Espace Naturel Remarquable du Littoral de l'Anse Bernard (Art. L.146-6 du CU)

Fiche n° 39

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Fait partie des 400 km de linéaire que compte le réseau hydrographique de la commune.
- L'embouchure est intégré au périmètre ERL de l'Anse Bernard.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Rivière, source de pollution du plan de baignade (plage) due à l'action riveraine

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver, dépolluer et à valoriser, notamment dans le cadre de l'aménagement de la plage de Salée et compte tenu de son fort potentiel paysager

Présentation du Site

Situé au sud de la commune, la ravine Zabricot prend sa source dans les hauteurs de Bananier et achève sa course au sud-ouest de la plage de Salée, dans la section de Bananier, sur la Côte au vent

La ravine Zabricot (également dénommée Ravine Jean-Pierre) est malheureusement le théâtre de fréquentes pollutions visibles (déchets, encombrants et ordures en tout genre).

Cette pollution résulte de l'action riveraine mais également des pratiques humaines observées bien en amont et concernant des constructions non reliées à un réseau ou système d'assainissement réglementaire.

Les berges de la ravine Zabricot ont fait l'objet de travaux d'enrochement par la Région afin de régler le problème d'effritement dû à l'érosion de la partie haute et de prévenir tout risque d'éboulement de la RN 1.

Ce site présente, néanmoins, de fortes potentialités en matière paysagère (déjà par les végétaux qui s'y trouvent) et qu'il conviendrait d'améliorer et de mettre en valeur,



ALLEE DUMANOIR

Lieu-dit : DUMANOIR
(RN 1001)

Emprise / Linéaire : 1.200 m.
Réf. Cad. : Néant
Type : Espace public / Voirie
Classement : Néant

Propriétaire(s)	
CONSEIL REGIONAL	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité

- Espace fortement identitaire, à l'instar de l'allée des Flamboyants, à rayonnement international.
- Présence de palmiers royaux plus que centenaires
- Développement de la fréquentation du site avec l'aménagement d'un parcours sportif de santé sécurisé et d'aires de jeux pour enfants et de détente.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Possibilités de chutes de palmes sur la voie

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	Elevé
Architectural	Moyen
Culturel	Faible
Paysager	Elevé
Hydrographique	Moyen

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel paysager et touristique.
- Abords et accès à sécuriser : passages piéton, accotements bornes éclairantes adaptées, espaces de stationnement à prévoir ou améliorer

Présentation du Site

Cette majestueuse allée bordée à l'origine de plus de 400 palmiers royaux gigantesques datant pour les plus anciens de 1850, annonce l'entrée du bourg de Capesterre B/E, dans le sens Basse-Terre/Point-à-Pitre

Les premiers palmiers furent plantés par la famille Pinel-Dumanoir vers 1830, de part et d'autre de l'allée qui menait historiquement au Domaine Marquisat de Brinon.

Cette voie royale s'est appelée successivement Allée Moulin-à-Eau et Allée Pinel avant de prendre sa dénomination définitive d'Allée Dumanoir.

S'étirant sur bien 1200 m de long, l'allée Dumanoir a maintes fois été endommagée par les cyclones successifs.

Au fil du temps et des projets, elle a connu diverses périodes de replantation au point qu'un projet avorté d'élargissement de la voie entraîna en 1988 l'ajout de 2 rangées extérieures de palmiers.

L'allée Dumanoir demeure incontestablement à ce jour, un patrimoine historique et touristique de la Guadeloupe au rayonnement international.



ALLEE DES FLAMBOYANTS

Fiche n° 41

Lieu-dit : **BOURG**
(RN 1001)

Emprise / Linéaire : **600 m actuel vers 1 km**

Réf. Cad. : **Néant**

Type : **Espace public / Voirie**

Classement : **Néant**

Propriétaire(s)

CONSEIL REGIONAL

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Longue allée bordée de part et d'autre par une série de Flamboyants majestueux marquant l'entrée nord du bourg de la commune.
- Site très réputé à l'international et emblématique de l'identité de la commune.
- Site ayant cependant perdu de son cachet car subissant de nombreuses agressions (intempéries, maladies des arbres, interventions humaines)

Contraintes Environnementales

- PPR : **Néant**
- Accès : **Aisé**
- Autre(s) : **Proximité immédiate de secteurs d'habitat et zones de circulation routière**

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

 Elevé

 Moyen

 Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver, valoriser et aménager. Sont notamment à prévoir: extension de l'allée vers le rond point de la Kassaverie entraînant une action de plantations et replantations de nouveaux arbres, réalisation d'accotements et trottoirs, éclairage public adapté économe (scénographie), etc...

Présentation du Site

Jadis, l'allée des Flamboyants annonçait l'entrée Nord du centre bourg de la commune de Capesterre Belle-Eau, par l'ancienne RN1.

Longue actuellement de quelques 500 à 600 mètres, elle contribue toujours à asseoir l'identité de la commune.

La disposition de ses arbres de part en part de la voie permettait autrefois aux populations se déplaçant à pied, de marcher hors de la morsure du soleil.

La réalisation de la voie de contournement du bourg a entraîné le déplacement de cette entrée de ville au niveau du rond point de la Kassaverie, masquant de ce fait la majestuosité de l'allée des Flamboyants, notamment lors de la floraison.



AVENUE PAUL LACAVE

Fiche n° 42

Lieu-dit : **BOURG**
(RN 1001)

Emprise / Linéaire : **1 km**

Réf. Cad. : **Néant**

Type : **Espace public / Voirie**

Classement : **Néant**

Propriétaire(s)

CONSEIL REGIONAL

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Voie carrossable à sens unique très passante et donc très fréquentée (automobilistes, transports de passagers, piétons, 2 roues)
- Principal axe commerçant de la ville
- Problématiques de stationnement, d'encombrement
- Problématique forte en termes d'accessibilité

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Principal axe de circulation et commerçant du centre-ville / Voie intégrée dans une zone de prescriptions archéologiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager/
Requalification urbaine

Hydrographique

 Elevé

 Moyen

 Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Espace public à requalifier et valoriser dans un objectif de restructuration, redynamisation économique et revalorisation du centre-bourg
- Action d'aménagement de priorité 1 dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de la commune

Présentation du Site

Avec le Boulevard Delgrès et la rue Schoelcher, l'Avenue Paul Lacavé (anciennement rue Royale puis rue de la Liberté) constitue l'une des 3 artères principales de la ville de Capesterre Belle-Eau. Elle est également l'axe commerçant majeur, et donc en quelque sorte l'âme du centre-bourg.

La voie s'étend sur quelques 2 km et traverse le bourg dans le sens Basse-Terre / Pointe-à-Pitre depuis l'ancienne prison (aujourd'hui réhabilitée et occupée par la Police Municipale) jusqu'à l'extrémité de l'Allée des Flamboyants.

Bien que très fréquentée, cette artère demeure une source de préoccupations puisqu'elle cumule les points négatifs : surface carrossable fréquemment démontée, difficultés de stationnement, encombrement de la voie, plusieurs niveaux de trottoirs rendant la circulation sur ces derniers quasiment impossible (problème d'accessibilité), des réseaux aériens et souterrains anciens et vétustes.

Le Projet de Rénovation Urbaine de la commune place l'aménagement de cette voie en priorité n° 1.



BOULEVARD MARITIME

Fiche n° 43

Lieu-dit : BOURG

Emprise / Linéaire : +/- 2 km

Réf. Cad. : Secteurs AS, A R, AP, AO, AN

Type : Espace public / Voirie

Classement : Néant

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Voie littorale à double sens de circulation ayant nécessité un enrochement
- Présence de cheminements piétonniers sur tout le linéaire
- Aménagement de places de stationnement
- Présence de trouées piétonnes et/ou carrossables vers les rues plus centrales

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone identifiée à risques (houle, inondation)
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Secteur littoral / Présence de végétation avec chutes de branches et/ou palmes

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Espace public à valoriser par des améliorations fonctionnelles, des aménagements ludico-récréatifs ainsi qu'un traitement paysager adapté.
- Espace devant également faire l'objet d'un entretien régulier pour garantir son attractivité

Présentation du Site

Longue de quelques 2 km, la façade maritime du bourg de Capesterre Belle-Eau constitue une vraie opportunité d'attractivité et d'ouverture sur la mer, par une amélioration du maillage viaire et piétonnier.

Requalifié dans le début des années 2000, le boulevard du front de mer contribue à donner un tout nouveau visage au centre bourg de la commune.

Si autrefois l'organisation de la ville tournait le dos à sa façade littorale, cela n'est désormais plus le cas. De rue secondaire cachée et peu utilisée, ce boulevard maritime porte aujourd'hui bien son nom et constitue, avec l'Avenue Paul Lacavé et le Boulevard Delgrès, la 3^{ème} voie principale du centre bourg.

Des aménagements judicieux (le traitement de l'accès à la place de la mairie par le grand escalier, la réfection des halles) ont permis l'ouverture du bourg sur la mer générant auprès des usagers et visiteurs curiosité et adhésion.

D'autres aménagements ludiques et fonctionnels (passages perchés notamment) en lien avec le Projet de Renovation Urbaine (PRU) devraient venir confirmer la volonté d'ouverture et de développement affiché pour le centre bourg.



PLAGE DE CAYENNE

Fiche n° 44

Lieu-dit : CAYENNE

Emprise / Linéaire : 400 m

Réf. Cad. : Prox. AR 618, 686, et AS 189

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Plage fortement balayée par les vents et donc baignade potentiellement dangereuse.
- Présence d'un sous-bois peu dense mais malgré tout ombragé,
- Site pouvant participer à l'animation du quartier

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (houle cyclonique)
- Accès : Assez aisé
- Autre(s) : Plage peu fréquentée (habitants du quartier exclusivement) source de pollution du plan de baignade (plage) due à l'action riveraine

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à nettoyer, entretenir, préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel paysager
- Continuité d'intervention en termes d'aménagement à envisager dans le cadre de la poursuite du projet d'aménagement et valorisation du Boulevard Maritime.

Présentation du Site

La section de Cayenne se situe en limite immédiate de la sortie Sud du bourg de la commune de Capesterre Belle-Eau. C'est un petit quartier d'habitat délimité à l'Ouest par la RN1001 et à l'Est par le littoral.

Son atout majeur : sa plage de sable noir plantée exclusivement de cocotiers, visible depuis le boulevard maritime, juste derrière le village artisanal.

Comme la plupart des plages sauvages de la commune, la plage de Cayenne n'est pas vraiment fréquentée, autre que par quelques habitants du secteur.

De temps à autres, il arrive que des tortues marines reviennent pour y pondre leurs œufs.

On y accède assez facilement en contournant les constructions existantes ou en suivant à pied le littoral depuis le boulevard maritime. Mais, le site n'est ni aménagé ni entretenu. Ce qui lui vaut de subir les affres de la pollution domestique (présence de déchets de toute sorte, également venant de la mer).

Pourtant, ce lieu dispose d'un potentiel encore à ce jour insoupçonné, s'il était correctement mis en valeur, tout en respectant son identité.



JARDIN DE CANTAMERLE

Rue Edouard Baron

Lieu-dit : L'HABITUEE

Emprise / Linéaire : 5.151 m²

Réf. Cad. : BC 225

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 45

Propriétaire(s)

Marc PERONNE

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Immense parc floral et jardin botanique.
- Exemple réussi d'un projet de tourisme intégré.
- Intérêt paysager, culturel et pédagogique certain.
- Mise en valeur d'un savoir-faire local et artisanal.

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Néant

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel paysager et touristique

Présentation du Site

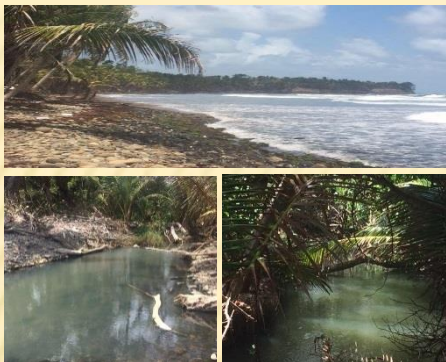
Situé au Sud de Capesterre B/E, dans la section de l'Habituee en direction des Chutes du Carbet, le Jardin de Cantamerle est un site d'exception à découvrir absolument.

Très bel exemple de mise en valeur écotouristique, le Jardin de Cantamerle est l'œuvre d'un propriétaire privé, qui a voulu regrouper et mettre en valeur la richesse botanique de la région.

Le jardin s'étend sur un vaste domaine de plus de 5.000 m² et offre à la vue aussi bien qu'à l'odorat, les diversités « exotiques » dont regorge notre île.

En matière florale, ce parc regorge d'essences (arbres, arbustes et plantes) de toutes sortes: palmiers, orchidées, fleurs diverses, arbres fruitiers, plantes médicinales et ornementales.

Les épices ne sont pas en reste, puisqu'à travers le « circuit des épices » (unique en Guadeloupe), sont présentés dans leur écrin naturel muscade, cardamome, cannelle, vanille et bien d'autres épices encore.



LITTORAL DE LA POINTE DE LA CAPESTERRE (ou PLAGES DE LA MADELEINE & DE GRAND BASSIN)

Lieu-dit : DOYON / GRAND BASSIN

Sup. / Linéaire : 20 ha / 2,5 km

Réf. Cad. : AK 43, 75, 81, 23

Type : Espace naturel

Classement : **Espace Naturel Remarquable du Littoral**
(Art. L.146-6 du CU)

Fiche n° 46

Propriétaire(s)

ETAT

Gestion : ONF
Autre

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Grandes plages de sable noir bordée en sa partie Sud par des cocotiers, des amandiers et des raisiniers bord de mer.
- Les essences présentes forment un magnifique sous-bois propice aux activités de détente et de pique-nique.
- Site peu fréquenté et peu connu du grand public
- Baignade dangereuse. Toutefois, le site reste adapté aux activités nautiques extrêmes (potentiel à développer)

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (houle cyclonique)
- Accès : Peu aisé
- Autre(s) : Zone littorale mouvementée.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager/Écologique

Hydrographique



Elevé



Moyen



Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à nettoyer, entretenir, préserver et valoriser
- Aspect paysager à ne pas négliger
- Sont à prévoir : amélioration de l'accès, mise en place d'une signalétique, aménagements sommaires (aires de parking, et de pique-nique)

Présentation du Site

Le plage de Grand Bassin et dans son prolongement Sud immédiat, celle de la Madeleine, sont situées sur le littoral fortement exposé aux vents de la commune de Capesterre Belle-Eau, dans la section de Doyon au niveau du lieu-dit Grand Bassin. Cet ensemble littoral est également appelé Pointe de la Capesterre.

Longue de quelques 2,5 km, elle est bordée de cocotiers géants en façade littorale. A l'arrière, un magnifique sous-bois composé de diverses essences (notamment amandiers, raisiniers bord de mer), parfaitement ombragé, interrompu ça et là par 4 cours d'eau d'importance relative s'offre à la vue.

La force des vents charrie malheureusement sur la bande de sable tous types de déchets rejetés par les flots (bouteilles, plastics de toutes sortes, bois morts flottés, etc...).

La plage, très belle, offre un beau point de vue sur ce littoral oublié et une bonne longueur pour de la marche ou de la randonnée.

Non visible depuis la RN1 (elle est cachée par un immense champ de bananes), son accès reste encore assez chaotique. Mais, elle gagnerai à être mise en valeur.



ROCHES GRAVEES DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE PEROU (et leur terrain d'assiette)

Lieu-dit : PEROU / SARLASSONNE
(BOURG)

Emprise / Linéaire : Rayon de 15 m depuis point
central d'emplacement des roches

Réf. Cad. : AN 578

Type : Espace naturel

Classement : Monument Historique (MH)
Arrêté 2015-9141 DAC du 30/11/2015

Fiche n° 47

Propriétaire(s)

ETAT

Statut

Gestion : O.N.F

Public

Caractéristiques de l'entité

- Ensemble de 2 blocs des roches gravées datant de l'époque pré-colombienne représentant des personnages ou des têtes d'homme.
- Site peu fréquenté car peu connu et non signalé.
- Classé Monument Historique et devant faire l'objet de mesures de protection et de valorisation

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risque (inondation)
- Accès : Aisée mais peu valorisé
- Autre(s) : Inclus dans un périmètre de RHI (quartier spontané de Sarlassonne) / Présence de constructions à proximité immédiate

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique / Archéologique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel historique, archéologique et culturel.
- La préservation de l'identité paysagère du site et des alentours doit être appréhendée.
- A prévoir : amélioration de la signalétique, de l'accès et mise en place d'un périmètre de protection.
- Potentiel touristique à envisager vue la proximité de l'embouchure de la Gde Rivière

Présentation du Site

L'embouchure de la rivière Pérou, à l'entrée Nord du bourg de Capesterre Belle-Eau, révèle un ensemble de 2 roches portant des gravures de type pétroglyphes datant de l'époque précolombienne.

D'abord signalés au 17^e siècle par le père BRETON, ces pétroglyphes ont été redécouvertes en 1888 par F. GUESDE. Retombés encore dans l'oubli c'est un jeune capesterrien, David BEAUGENDRE, qui en 1990 au retour d'une baignade les retrouva par hasard.

En 1992, le service archéologique de la Région a organisé le sauvetage de ces pierres à haute valeur historique.

Par la suite, plusieurs opérations de valorisation du site ont été réalisées par les élèves de la Classe Relais du collège Germain St-Ruf de la commune avec l'appui de la commune, l'association GAIAC, la DRAC et la DIRE: nettoyage, replantation d'essences remarquables de l'époque précolombienne (roucou, mombin, balisiers), ainsi que des aménagements sommaires (carbet et panneau d'information).

Le site a été inauguré le 28 janvier 2006 lors de la Journée du Patrimoine. Il est depuis le 30/11/2015 classé Monument Historique.



ROCHE GRAVEE DE LA PLAGE TIKAKA (et son terrain d'assiette)

Lieu-dit : ÎLET PEROU

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : BV 94

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 48

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Unique bloc volcanique gravé datant probablement de l'époque pré-colombienne représentant essentiellement des têtes d'animaux.
- Site fréquenté par les riverains et autres capesterriens principalement
- Ne bénéficie pas d'un classement de type Monument Historique (MH)

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (Mouvement de terrain et inondation)
- Accès : Aisée
- Autre(s) : Zone de baignade et pique-nique Présence de constructions à proximité immédiate

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique / Archéologique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

-  Elevé
-  Moyen
-  Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son potentiel historique (à vérifier) et culturel
- La préservation de l'identité paysagère du site et des alentours doit être appréhendée.
- A prévoir : amélioration de la signalétique, de l'accès et mise en place d'un périmètre de protection.
- Potentiel récréatif et touristique à envisager vue la proximité de la rivière Pérou

Présentation du Site

La section de l'Îlet Pérou, située tout juste avant l'entrée dans le bourg de la commune de Capesterre Belle-Eau en venant de Pointe-à-Pitre, est essentiellement connue pour sa forte vocation agricole.

Elle est bien moins connue pour son caractère historique en relation avec une présence pré-colombienne.

Toutefois, sur la berge la plus accessible de la rivière Pérou, au niveau de ce qu'il est communément appelé la plage Tikaka, se trouve posé à la vue de tous, un gros bloc de pierre volcanique gravé.

On peut distinguer des têtes de ce qui pourrait ressembler à une tête de singe, un long cou surmonté d'une tête de volatile de type casoar, d'une tête de chouette ou de hibou.

Ce site répertorié par les services de la DAC en septembre 2004, est en cours d'étude en vu d'un classement en Monument Historique (MH).



ROCHES GRAVEES DE LA RIVIERE DE BANANIER

Lieu-dit : BANANIER

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. :Néant

Type : Espace naturel

Classement : Monument Historique (MH)
Arrêté 2014-9078 DAC du 01/10/2014

Fiche n° 49

Propriétaire(s)

ETAT
(France Domaine)

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Ensemble de 6 blocs de roches gravées représentant des animaux marins (notamment le lamantin)
- Classé Monument Historique et devant faire l'objet de mesures de protection et de valorisation

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (inondation)
- Accès : Peu aisé en approche du site – A pied par sentier à flan de ravine puis dans le lit de la rivière.
- Autre(s) : Cours d'eau / enjeux floristiques

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique /Archéologique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel historique, archéologique et culturel
- La préservation de l'identité paysagère du site et des alentours doit être appréhendée.
- A prévoir également : mise en place de mesures de protection et d'une signalétique adaptée.
- Potentiel touristique à envisager

Présentation du Site

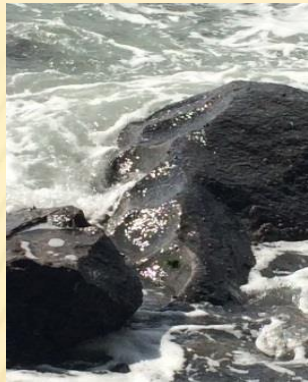
Reconnue pour avoir été la commune de débarquement de Christophe Colomb, Capesterre Belle-Eau regorge de vestiges de la période précolombienne disséminés en divers endroits de son territoire.

La petite bourgade de Bananier, à l'extrémité Sud de la commune, généralement connue pour son petit port de pêche et son spot de surf, est également porteuse de témoignages de la présence précolombienne sur son territoire.

En effet, 6 blocs de roches gravées ont été découverts au fond du lit de la rivière de Bananier, à l'intérieur des terres bien en amont de l'embouchure. Bien que le site soit proche du littoral, il se trouve malgré tout déconnecté du front de mer.

La localisation des roches au fond de la ravine ne les rend pas visible à première vue. Par ailleurs, elles sont dissimulées par la végétation présente sur le site et représentative d'une réelle identité paysagère.

Le site a été classé Monument Historique (MH) le 01/10/2014.



POLISSOIRS DE LA PLAGE DE BANANIER

Plage du Port

Lieu-dit : **BANANIER**

Emprise / Linéaire :
Réf. Cad. :BE 156
Type : Espace naturel
Classement : Néant

Fiche n° 50

Propriétaire(s)	
COMMUNE	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité

- Présence de diverses roches de type polissoirs découvertes sur le littoral ou dans la mer. Notamment un gros bloc immergé difficilement repérable présentant pas moins de 10 espaces pour le polissage.
- Ne bénéficie pas d'un classement Monument Historique (MH)

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (inondation)
- Accès : Assez chaotique – A pied car littoral jonché de roches diverses dont les plus intéressantes sont peu visibles pour les non avertis
- Autre(s) : Directement dans la mer

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	
Architectural	
Culturel	
Paysager	
Hydrographique	

- Elevé
- Moyen
- Faible

- Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU**
- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort potentiel historique et culturel
 - La préservation de l'identité paysagère du site et des alentours doit être appréhendée.
 - A prévoir également : mise en place de mesures de protection et d'une signalétique adaptée.
 - Potentiel touristique à envisager

Présentation du Site

Reconnue pour avoir été la commune de débarquement de Christophe Colomb, Capesterre Belle-Eau regorge de vestiges de la période précolombienne disséminés en divers endroits de son territoire.

La petite bourgade de bananier, à l'extrémité Sud de la commune, généralement connu pour son petit port de pêche et son spot de surf, est également porteur de témoignages de la présence précolombienne sur son territoire.

En effet, hormis les 6 blocs de roches gravées découverts au fond du lit de la rivière de Bananier et déjà classés Monuments Historique en 2014 la plage du port renferme d'autres trésors de cette période. Divers polissoirs (dont un bloc multi-polissoir) ont pu être reconnus par les services de la DAC.

Aujourd'hui, il est difficile pour un non initié de pouvoir repérer ces témoignages du passé, constamment immergés par les flots marins ou cachés entre ou sous d'autres roches volcaniques ordinaires.

Ces études sont en cours en vue de le classement en Monuments Historiques.



FIGUIER MAUDIT

Trou aux Chats

Lieu-dit : BANANIER

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : BM 96 – BM 237

Type : Végétation

Classement : Néant

Fiche n° 51

Propriétaire(s)

Consorts BUREAU
RICHARD Irénée Angèle

Statut

Privé

Caractéristiques
de
l'entité

- Fromager imposant témoignant du sort douloureux et funeste des esclaves marrons récupérés
- Rôle historique de potence
- Dernières pendaions connues datant des années 1802.

Contraintes
Environnementales

- PPR : Zone soumise à prescriptions individuelles particulières
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Etroitesse de la voie de passage et dangerosité de stationnement

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à préserver et à valoriser compte tenu de son fort intérêt historique et culturel découlant de la période de l'esclavage.

Présentation du Site

Si la commune de Capesterre Belle-Eau est reconnue historiquement comme la commune où a eu lieu le débarquement de Christophe COLOMB en 1493, elle l'est beaucoup moins pour son passé tout aussi historique lié au marronnage.

Il se raconte depuis tantôt, et notamment selon l'historien Auguste LACOUR, que cet impressionnant fromager, situé sur la route menant à Trou aux Chats au sud de la commune, a été le théâtre privilégié d'une sombre période de l'histoire.

En effet, avec ses branches robustes et déployées il serait tristement célèbre pour avoir servi de potence à l'encontre d'esclaves marrons et autres « rebelles sympathisants », comme exemple répressif et/ou dissuasifs. D'où le nom de figuier maudit généralement donné à ses arbres.



PORT DE PÊCHE DE SAINTE-MARIE

Fiche n° 52

Lieu-dit : SAINTE-MARIE

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : AE 302

Type : Espace public / Port de pêche

Classement : Néant

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Gestion : Département

Public

Caractéristiques de l'entité

- Le seul des 2 ports de la commune à disposer d'une réelle existence légale (statut juridique)
- Travaux de rénovation sommaires réalisés par le Département (réfection du ponton)
- Absence de zone de vente sur le site.
- Enjeux de développement économique et touristique par de la plaisance légère souhaités par la commune

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique



Elevé

Moyen

Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (houle cyclonique, liquéfaction, mouvement de terrain)
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Zone de vente très excentrée par rapport au port (étales de pêcheurs sur la RN1)

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à entretenir, préserver et à valoriser afin d'améliorer ses qualités fonctionnelles et développer son attrait touristique dans le cadre d'un projet d'aménagement global du secteur Nord de Capesterre B/E .
(Voir OAP du Secteur Nord)

Présentation du Site

La bourgade de Sainte-Marie annonce l'entrée dans la commune de Capesterre Belle-Eau en venant de Pointe-à-Pitre, en direction de Basse-Terre.

C'est en accostant à Sainte-Marie, en 1493, que Christophe Colomb a donné à la commune sa dimension historique.

Cette section de la commune, ancien village de pêcheurs, perpétue une activité de pêche traditionnelle, sans prétention. Elle abrite un port de pêche de petite envergure dont le ponton a récemment été rénové.

Excentré par rapport à l'axe routier principal, ce petit port de pêche au charme pittoresque, n'est pas visible depuis la RN1. Aussi, des étales de pêcheurs ont dû être aménagés au niveau de cet axe routier afin de permettre aux pêcheurs de vendre le produit de leur activité. Ce qui n'est pas sans poser problème

La municipalité en place, consciente des enjeux touristico-économiques attachés à ce secteur, souhaite œuvrer à son développement dans le cadre d'une réflexion globale.

Le port de pêche de Sainte-Marie est pressentie pour accueillir à terme de la plaisance légère.



PORT DE PÊCHE DE BANANIER

Fiche n° 53

Lieu-dit : **BANANIER**

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : BE 156

Type : Espace public / Port de pêche

Classement : Néant

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Site n'ayant pas d'existence légale (pas de statut juridique)
- Potentiel touristique et économique certain pour le développement du Sud Capesterre.
- Présence d'équipements qui mériteraient d'être rénovés

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (houle cyclonique)
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Ensablement récurrent / Site peu entretenu / Proximité de la rivière et présence de constructions générant de la pollution domestique

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique



Elevé

Moyen

Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à entretenir, préserver et à valoriser afin d'améliorer ses qualités paysagères et fonctionnelles, en lien avec les projets portés sur le secteur de Bananier et de Saint-Sauveur (Voir OAP de Saint-Sauveur)

Présentation du Site

Rattachée à la commune de Capesterre B/E, le petit village de Bananier (ancien petit village de pêcheurs) abrite un petit port de pêche ainsi que 2 plages au charme pittoresque qui ne manquent pas d'attrait.

Ce port de pêche réputé pour avoir accueilli en son temps les meilleurs pêcheurs de la Guadeloupe, est le deuxième port de pêche présent dans la commune, bien qu'il ne bénéficie pas d'une existence légale,

Situé en contre-bas d'un virage entre les communes de Capesterre B/E et de Trois-Rivières, il est enfermé dans une rade et entouré de maisons érigées quasiment dans l'eau. Celles-ci sont fortement sujettes aux aléas cycloniques. Nombreuses d'entre elles ont déjà été détruites ou endommagées et sont inlassablement réparées ou reconstruites par leurs propriétaires.

Les quelques pêcheurs qui subsistent sur ce secteur continuent de vendre le produit de leur pêche aux habitués et visiteurs de passage dans de meilleures conditions qu'autrefois, grâce aux aménagements réalisés par la commune en 1998: étales de pêcheurs, parking et machine à glace, aujourd'hui en mauvais état.



PLAGE DE BANANIER (ou PLAGE DU PORT)

Lieu-dit : BANANIER

Emprise / Linéaire : 60/70 m
Réf. Cad. : BE 156
Type : Espace naturel
Classement : Néant

Fiche n° 54

Propriétaire(s)	
COMMUNE	Statut
	Public

Caractéristiques de l'entité	- Potentiel touristique et économique certain pour le développement du Sud Capesterre. - Plage où la présence de rochers volcaniques sur le rivage et dans l'eau est importante. - Immédiate proximité avec le port. - Non aménagée
------------------------------	--

Contraintes Environnementales
• PPR : Zone à risques (houle cyclonique, mouvement de terrain) • Accès : Aisé • Autre(s) : Site peu entretenu

Intérêt de l'entité	Niveau
Historique	
Architectural	
Culturel / Sportif	
Paysager	
Hydrographique	

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à entretenir, préserver et à valoriser afin d'améliorer ses qualités paysagères et fonctionnelles, en lien avec les projets portés sur le secteur de Bananier et de Saint-Sauveur (Voir OAP de Saint-Sauveur)

Présentation du Site

Rattachée à la commune de Capesterre B/E, le petit village de Bananier (ancien petit village de pêcheurs) abrite un petit port de pêche ainsi que 2 plages au charme pittoresque qui ne manquent pas d'attrait.

Bordées de cocotiers, les deux plages sont ombragées et disposent d'une petite aire de pique-nique.

A l'inverse de la plage de Salée, plus propice à la pratique du surf et du bodyboard, la plage du port (dite plage de Bananier) est beaucoup plus discrète.

Elle reste plus spécifiquement réservée à l'activité pêche qu'à celle de baignade même si de temps en temps la partie gauche de la plage en retrait du port, accueille des baigneurs épisodiques; des riverains généralement.

Quasiment exclusivement fréquentée par les riverains et les quelques pêcheurs qui subsistent sur le secteur, la plage de Bananier révèle, pour qui sait les reconnaître, quelques « trésors » pré-colombiens. Sur la partie gauche de la plage, on peut observer directement dans les flots agités diverses roches volcaniques travaillées en polissoirs, dont une magnifique pièce, le « polissoir multiple » comportant pas moins de 10 espaces travaillés sur un même rocher.



PLAGE DE SALEE

Fiche n° 55

Lieu-dit : BANANIER

Emprise / Linéaire : 150 m

Réf. Cad. : BI 235

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Propriétaire(s)

ETAT (DPML)

Statut

COMMUNE

Public

Caractéristiques de l'entité

- Site retenu au titre du programme régional de préservation et valorisation des plages de Guadeloupe (OCEAN)
- Spot de surf et bodyboard (présence d'une école de surf)
- Plage de sable noir de second ordre, très faiblement fréquentée et peu équipée.
- Baignade dangereuse.

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone à risques (houle cyclonique)
- Accès : Aisé
- Autre(s) : Zone littorale / Problèmes de pollution

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culture / Sportif

Paysager

Hydrographique

- Elevé
- Moyen
- Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site à nettoyer, entretenir, préserver et à valoriser (aménagements et signalétique à prévoir) dans le cadre du programme régional OCEAN
- Site de ponte de tortues marines à prendre en compte

Présentation du Site

Rattachée à la commune de Capesterre B/E, le petit village de Bananier (ancien petit village de pêcheurs) abrite un petit port de pêche ainsi que 2 plages au charme pittoresque qui ne manquent pas d'attrait.

Bordées de cocotiers, les deux plages sont ombragées et disposent d'une petite aire de pique-nique

A l'inverse de la plage du port (dite plage de Bananier), beaucoup plus discrète et plus spécifiquement réservée à l'activité pêche qu'à celle de baignade, la plage de Salée est plus propice à un usage familial (mais beaucoup moins que celle de Roseau au Nord de la commune).

Néanmoins, elle est surtout très connue pour la pratique du surf et du bodyboard du fait de la présence de fortes vagues et de vent.

L'association sportive Poyo Surf dispose d'une école dédiée avec un nombre d'adhérents en constante progression. Elle accueille des pratiquants de tous âges venant des 4 coins de la Guadeloupe.

Cette plage est également un lieu de ponte de tortues marines. Une attention particulière doit donc être portée au regard de la préservation et valorisation de ce site.



VESTIGES DE CHEMIN PAVE (1) (Ex-propriété THEVENIN)

Hauteurs L'Habituée

Lieu-dit : VAUCHELET GRANDE CHASSE

Emprise / Linéaire : 200 à 300 m

Réf. Cad. : BO 187 - 188 - 191 - 192

Type : Chemin de propriété

Classement : Néant

Fiche n° 56

Propriétaire(s)

- Société du Bananier
(Csrts BOURGEOIS)
- CHAILLY COMBIEAU Gertrude
- KANCEL Léon Pierre

Statut

Privé

Caractéristiques de l'entité

- Vestiges d'un chemin pavé de propriété permettant d'accéder à une ancienne Habitation.
- Le chemin a été réalisé à l'époque avec des roches volcaniques parfaitement taillées dont il subsiste aujourd'hui un linéaire d'environ 200 à 300 mètres, passant par endroit sous une voûte arborée provenant d'arbres à fortes racines aériennes.

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique

■ Elevé
■ Moyen
■ Faible

Contraintes Environnementales

- PPR : Zone partiellement inondable
- Accès : Aisé mais propriétés privées
- Autre(s) : Site non entretenu

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site disposant d'un potentiel d'attractivité certain puisqu'il témoigne d'une époque où le métier de tailleur de pierre était très courant, en particulier la taille de la roche volcanique.
- Cet espace gagnerait à être préserver et valoriser dans son environnement

Présentation du Site

Le petit hameau de l'Habituée situé dans les hauteurs de l'arrière pays capesterrien, au sud-est de la commune est connu à l'international pour son tourisme vert et de découverte (Chutes du Carbet, Grand Etang, bassin Paradise...)

Mais, il regorge de bien d'autres sources d'attractivités, plus en rapport avec l'histoire même de la commune et des grands propriétaires fonciers.

Sur le secteur de Vauchelet Grande Chasse, sur la route des chutes en montant vers le Parc National, sur les terres d'une ancienne habitation (dont il ne reste plus de traces) et appartenant anciennement à la famille Thévenin, apparaissent sur une longueur d'environ 200/250 mètres les vestiges d'un chemin de roches volcaniques taillées en pavés encore, sur une majeure partie, en parfait état.

Ce chemin pavé témoigne vraisemblablement d'un aspect historique de la Guadeloupe et peut-être de la commune concernant l'activité de tailleurs de pierres, et plus spécifiquement de pierre volcaniques. De tels vestiges méritent d'être préserver et mis en valeur, car présentent un réel intérêt historique, voire touristique pour la commune.



VESTIGES DE CHEMIN PAVE (2)

Rue Duplessy & Route de Morne
Cantamerle

Lieu-dit : L'HABITUEE

Emprise / Linéaire : 200 à 300 m

Réf. Cad. : BC 307 – 310 – 209 - 208

Type : Espace public/ Chemin

Classement : Néant

Fiche n° 57

Propriétaire(s)

COMMUNE

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Vestiges d'un chemin pavé
- Le chemin a été réalisé à l'époque avec des roches volcaniques parfaitement taillées dont il subsiste aujourd'hui un linéaire d'environ 200 à 300 mètres traversant une zone de lotissement (habitat résidentiel)
- Chemin relativement bien conservé et mis en valeur par les riverains (réalisation de mur de soutènement également en roches volcaniques)

Contraintes Environnementales

- PPR : Néant
- Accès : Aisé
- Autre(s) :

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel

Paysager

Hydrographique



Elevé



Moyen



Faible

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Site disposant d'un potentiel d'attractivité certain puisqu'il témoigne d'une époque où le métier de tailleur de pierre était très courant, en particulier la taille de la roche volcanique.
- Cet espace gagnerait à être préserver et mieux valoriser dans son environnement

Présentation du Site

Le petit hameau de l'Habituée situé dans les hauteurs de l'arrière pays capesterrien, au sud-est de la commune est connu à l'international pour son tourisme vert et de découverte (Chutes du Carbet, Grand Etang, bassin Paradise...)

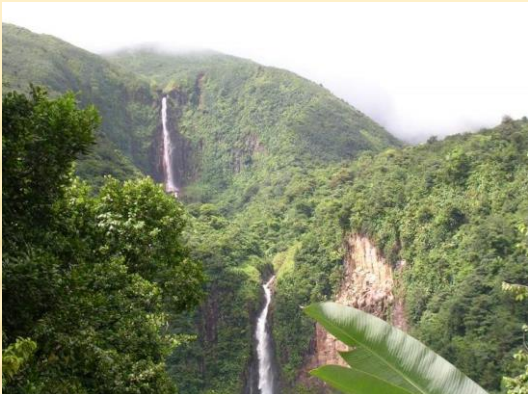
Mais, il regorge de bien d'autres sources d'attractivités, plus en rapport avec l'histoire même de la commune et des grands propriétaires fonciers.

Sur le secteur de Cantamerle, on peut observer les restes d'une voie ou d'un chemin pavé, sur un linéaire d'environ 200/300 mètres en relativement bon état et servant de desserte à un lotissement.

Le lotisseur a eu la brillante idée de ne pas dégrader ces vestiges lors des travaux de constructions. Il en est de même pour les propriétaires riverains qui ont même valorisé cette portion de voie pavée par la réalisation de murs de soutènement également en roche volcaniques.

Ce chemin pavé témoigne vraisemblablement d'un aspect historique de la Guadeloupe et peut-être de la commune concernant l'activité de tailleurs de pierres, et plus spécifiquement de pierre volcaniques.

De tels vestiges méritent d'être préserver et mis en valeur, car présentent un réel intérêt historique, voire touristique pour la commune.



CHUTES DU CARBET & GRAND ETANG

Hauteurs de L'Habituée
Et
Hauteurs de Routhiers

Lieux-dits : L'HABITUEE & ROUTHIER

Emprise / Linéaire :

Réf. Cad. : Section BR

Type : Espace naturel

Classement : Néant

Fiche n° 58

Propriétaire(s)

Parc National de
Guadeloupe (PNG)

ONF

Statut

Public

Caractéristiques de l'entité

- Site éminemment associé à la commune de Capesterre B/E et faisant partie intégrante de son image et de son identité.
- Site reconnu à l'international recevant plus de 400.000 visiteurs par an.
- Quelques données: hauteur 1^{ère} chute: 115 m; hauteur 2^{ème} chute: 110 m , hauteur 3^{ème} chute 20 m, superficie Grand étang: 10 hectares.
- Site fragilisé par endroits suite au séisme de 2004 et aux intempéries majeures (cyclones, pluies torrentielles, etc...)

Intérêt de l'entité

Niveau

Historique

Architectural

Culturel / Sportif

Paysager

Hydrographique



Contraintes Environnementales

- PPR : Mouvement de terrain, inondation
- Accès : Randonnées de niveaux de difficultés variés
- Autre(s) :

Préconisation au titre de l'article L.151-19 du CU

- Gérés par le PNG et l'ONF selon le cas, ces sites remarquables sont à préserver et valoriser du fait de leur fort intérêt historique, paysager, écologique (grande biodiversité) et de son fort attrait touristique.
- Le Grand Etang gagnerai à être préserver et valoriser permettant des animations diverses afin ralentir voire empêcher son comblement naturel.

Présentation du Site

Reconnues comme les plus belles et les plus impressionnantes chutes d'eau des Petites Antilles dans la Caraïbe, les chutes du Carbet sont au nombre de 3. C'est le site le plus visité de la Guadeloupe (400.000 visiteurs par an)

Elles sont situées sur le territoire de la commune de Capesterre Belle-Eau et doivent leur nom à la rivière du Grand Carbet qui prend sa source dans le flanc Est de la Soufrière.

L'Histoire raconte que c'est en voyant le reflet scintillant de la cascade de la première chute que Christophe Colomb en 1493 pu se diriger vers l'île dénommée Karukéra par les amérindiens, et débarquer sur les côtes de ce qui deviendra bien plus tard la commune de Capesterre B/E. Les 2 premières chutes se trouvent au cœur du Parc National de Guadeloupe (PNG) dans les hauteurs de l'Habituée. La 3^{ème} se situe dans le giron de l'ONF.

Associé aux chutes, le Grand Etang est un magnifique plan d'eau où évolue une biodiversité remarquable à préserver. Il est alimenté par plusieurs ravines ainsi que par l'Etang As de Pique dans les hauteurs de la commune de Goubeyre.